

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORMATIONS 2022/2023

Les formations de la Chambre d'agriculture du Lot

- Installation et gestion d'entreprise
- Stratégie commerciale, vente et communication
- Informatisation des données techniques d'exploitation et des démarches administratives
- Production animale
- Production végétale, sol et certification environnementale
- Transformation de la production
- Machinisme

<https://lot.chambre-agriculture.fr>

Christophe CANAL,
Président de la Chambre d'agriculture du Lot

Je suis heureux de vous présenter l'offre de formation 2022/2023 avec son catalogue qui évolue au fil des années pour vous aider à anticiper les changements, à tenir compte du contexte agricole et à sans cesse s'adapter aux évolutions techniques et réglementaires (réforme de la PAC, informatisation des démarches administratives, nouvelles technologies).



Pour mieux vous accompagner, nos équipes vous proposent plus de 20 % de nouvelles formations, et s'entourent des meilleurs spécialistes capables d'assurer des interventions de qualité et de vous apporter de réelles connaissances pour améliorer vos savoir-faire. Certaines de ces nouvelles formations vous seront proposées en présentiel et en distanciel afin de permettre l'accès à la formation au plus grand nombre.

Pour réduire la fracture numérique et vous permettre d'être autonome dans vos démarches administratives sur internet, nous vous proposons cette année un parcours renforcé pour vous apprendre les bases, et un accompagnement gratuit et personnalisé de notre conseiller numérique.

Pour 2023, nous proposerons aux porteurs de projet une certification pour la « création – reprise d'une entreprise agricole », afin de mettre en place et sécuriser son projet d'installation. Cette certification appelée « Certi CREA » pourra être financée par le compte personnel formation et/ou VIVEA, et permettra d'acquérir et/ou de valider des compétences entrepreneuriales à mettre au profit de la réalisation du projet, et à faire valoir auprès des différents partenaires de l'installation.

N'oubliez pas que vous pouvez bénéficier des différentes aides à la formation continue, comme le crédit d'impôt si vous êtes au réel, ou le tarif préférentiel de remplacement, qui sont vraiment incitatives pour vous permettre de consacrer du temps à vous former.

Chaque année nos formations sont plébiscitées par les agriculteurs et salariés agricoles, puisque plus de 1400 stagiaires y ont participé en 2021, et 94 % des stagiaires interrogés nous disent être satisfaits de la formation qu'ils ont suivie !

Je vous remercie pour votre confiance, et vous invite à prendre contact avec notre service formation pour vous pré-inscrire rapidement !

Christophe CANAL,
Président de la Chambre d'agriculture du Lot



NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ



Contribuer à la vitalité de l'agriculture et des territoires de demain.



Développer avec nos clients des solutions innovantes au regard du monde agricole et de leurs besoins.



S'engager à accompagner nos clients de façon personnalisée avec nos équipes pluridisciplinaires expertes.



Proposer des services créateurs de valeurs.



Construire une relation durable et de confiance.

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF ! AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762



94 % des stagiaires sont satisfaits de la formation qu'ils ont suivie



100 % de réussite pour les candidats au Certiphyto et certificat de compétences responsable protection animale



Plus de 1400 stagiaires ont participé à une formation de la Chambre d'agriculture du Lot en 2021



98 % des stagiaires qualifient nos interventions de bonnes à excellentes

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE PREND EN COMPTE LE HANDICAP



Pour mieux vous accompagner,
appelez le 05 65 23 22 13



A qui s'adressent nos formations

Nos formations s'adressent prioritairement aux exploitant(e)s, conjoint(e)s collaborateurs, cotisants solidaires, aides familiaux et salariés agricoles qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences, se perfectionner dans leur domaine d'activité, se diversifier, ou obtenir un agrément, une certification nécessaire à l'exercice de leur activité.

Ces formations peuvent également bénéficier à toute personne souhaitant rentrer dans le secteur agricole et acquérir les compétences nécessaires ou qui souhaitent obtenir une certification ou une habilitation préalable à une embauche.

Comment s'inscrire ?

Choisissez l'une de nos formations dans le catalogue ou consultez le calendrier des prochaines formations sur : lot.chambre-agriculture.fr/gerer-son-exploitation/formation/formation/

Les inscriptions peuvent se faire directement auprès du responsable de stage mentionné sur chacune des formations du catalogue.

Vous pouvez obtenir un bulletin d'inscription pour chacune de nos formations sur simple demande par téléphone ou par mail auprès du service formation de la Chambre d'agriculture du Lot. Il suffit alors de nous le retourner complété et signé par mail ou courrier postal.

Vous pouvez également vous inscrire via le formulaire en ligne sur le site de la Chambre d'agriculture du Lot.

Vos contacts au service Formation

Contactez le Service Formation au **05 65 23 22 13** ou par mail : formation@lot.chambagri.fr



Marie-Noëlle BOUSTIE

Responsable du service formation



Alexa CANCE

Assistante de formation



Françoise CURT

Animatrice formation



Mélanie FOURNIE

Conseillère en évolution professionnelle



Alan MIGNARD

Conseiller numérique

Installation et gestion d'entreprise

Anticiper la réforme de la PAC 2023	7
NOUVEAU Spécial bovins viande : anticiper la réforme de la PAC 2023	8
NOUVEAU Mettre en œuvre un projet de méthanisation	8
NOUVEAU Evaluer l'intérêt d'une installation photovoltaïque sur son exploitation	9
Document unique d'évaluation des risques : DUER	9
Transmettre sereinement son exploitation	11
Stage préparatoire à l'installation	11
Construire un plan d'entreprise à partir de son projet d'installation	12
Réussir son association dans un GAEC	12
Certicréa	13

Stratégie commerciale, vente et communication

Les bases de la stratégie commerciale	15
Élaborer une étude de marché	16
Vendre et s'organiser grâce à internet avec le logiciel Kuupanda	16
Créer son propre site internet	17
NOUVEAU Itinéraire d'un succès mérité	17
NOUVEAU A vendre histoire inoubliable, plaisir garanti ! (Storytelling)	18

Informatisation des données techniques d'exploitation et des démarches administratives

Initiation au logiciel «MesParcelles»	19
SYNEL : Outil d'aide à la déclaration et gestion d'élevage	20
NOUVEAU Parcours informatique	21

Production animale

Changement climatique : quelles solutions techniques pour l'élevage ?	23
NOUVEAU Santé des animaux et qualité de l'eau	24
NOUVEAU Santé animale et autonomie alimentaire	24
Approche globale du bien être et de la santé animale du point de vue de l'ostéopathe vétérinaire - Perfectionnement petits ruminants	25
Utiliser l'aromathérapie et la phytothérapie en élevage de ruminants - Perfectionnement	25
Mieux comprendre le comportement des bovins - éthologie appliquée	26
Utiliser la géobiologie pour améliorer le bien être animal - Initiation et perfectionnement	26
Maîtriser le système antimicrobien pour améliorer la santé des animaux	27
S'initier au parage pour réduire les boiteries	27
Initiation à la création d'un petit rucher en AB	28
Biosécurité dans les élevages de porcs et sangliers	28
Mettre en place et gérer un plan de biosécurité en élevage avicole	29
Certificat de compétence « responsable protection animale » CCPA-RPA	29
Contrôle ante et post mortem des volailles en abattoir	30

NOUVEAU Référent en bien-être animal en élevage avicole / porcine	30
NOUVEAU Maîtrise sanitaire et commercialisation des œufs	31
NOUVEAU Economiser la distribution des concentrés en élevage ovin	31
NOUVEAU APTIMIZ : appli temps de travail en ovins, amélioration du temps de travail	32
Dresser son chien de troupeau : initiation et perfectionnement	32

Production végétale, sol et certifications environnementales

Mieux nourrir son sol en adaptant sa fertilisation	33
Principes fondamentaux de l'agriculture de conservation	34
NOUVEAU Concevoir un système de gestion de l'enherbement sans chimie et sans travail du sol	34
NOUVEAU Extraits végétaux fermentés pour une production sans pesticides, c'est possible !	35
NOUVEAU Choisir, mettre en place et valoriser les couverts végétaux	35
NOUVEAU Quels couverts et engrais verts mettre en place sur mon domaine viticole	36
La viticulture en AB : je me lance !	36
Produire des noix bio	37
NOUVEAU Mettre en place un verger de noyers, de noisetiers ou de châtaigniers en conventionnel ou en AB	37
Savoir tailler les noyers ou les châtaigniers	38
Le peuplier, une essence d'avenir en milieu agricole et forestier	38
NOUVEAU Savoir utiliser les biofertilisants en vergers de noyers	39
NOUVEAU Autonomie sur les intrants, micro-organismes et biofertilisants	39
Produire des Plantes à Parfum Arômes et Médicinales	40
Concevoir et auto-construire un séchoir pour PPAM	40
Étiquetage des produits transformés en PPAM	41
NOUVEAU Transformation des plantes sauvages et aromatiques et fabrication de tisanes	41
Conduire son exploitation vers la HVE	42
Obtenir ou renouveler le certificat : «Utilisateur à titre professionnel de produits phyto»	43
Optimiser l'épandage des digestats	44

Transformation de la production

Maîtriser l'hygiène en atelier de transformation à la ferme	45
Hygiène pour les établissements de restauration commerciale	46
Hygiène pour les établissements de restauration collective	46
Hygiène en transformation fromagère fermière	47
Utiliser le nouveau GBPH européen pour élaborer son PMS en production laitière fermière	47
Les bases de la technologie fromagère	48
NOUVEAU La technologie des pâtes pressées	49
Transformer ses fruits, légumes et produits à base de noix pour la vente directe	49
Coût de revient en transformation noix et châtaignes	50
Maîtriser le séchage et fumage des produits fermiers	51
Formation au sertissage	51
Formation à la conduite de l'autoclave et initiation aux barèmes de stérilisation	52

Machinisme

Réaliser le bûcheronnage en toute sécurité	53
Utiliser une débroussaileuse en toute sécurité	55
Initiation à la soudure	55
Conduite du tracteur et maintenance de 1 ^{er} niveau	56

CONDITIONS GÉNÉRALES	57
----------------------	----

FINANCEMENT FORMATION	58
-----------------------	----



INSTALLATION ET GESTION D'ENTREPRISE



Anticiper la réforme de la PAC 2023

Objectifs

S'approprier les principaux éléments de la prochaine réforme de la PAC pour en évaluer les conséquences et si besoin prévoir les adaptations nécessaires.

Contenu

Bilan de la PAC 2015/2022. La réforme 2023 :

- le contexte, les objectifs
- les décisions européennes et françaises
- les évolutions prévues concernant la conditionnalité, les aides couplées animales et végétales, les aides découplées, écorégimes, MAE : éligibilité, montants..., assurance récolte et calamités.

Conséquences de la réforme pour votre exploitation et évolutions envisageables en prenant en compte les différentes dimensions réglementaires, économiques, et climatiques.

Méthodes pédagogiques

En salle, explications, échanges.

Simulation personnalisée réalisée en amont par votre conseiller dans le cadre d'une prestation au tarif de 66 € TTC.

 Agriculteurs du Lot

1 jour

De novembre 2022 à février 2023

 Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenant :
Conseiller territorial - 05 65 22 22 11

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**

Spécial bovins viande : anticiper la réforme de la PAC 2023

Objectifs

S'approprier les éléments de la prochaine réforme de la PAC pour en évaluer les conséquences. Analyser les résultats et évaluer les opportunités commerciales de la filière. Déterminer des pistes d'adaptation.

Contenu

Bilan de la PAC 2015/2022. La réforme 2023 :

- le contexte, les objectifs
- les décisions européennes et françaises
- les évolutions prévues concernant la conditionnalité, les aides couplées animales et végétales, les aides découplées, écorégimes, MAE : éligibilité, montants..., assurance récolte et calamités.

Auto-diagnostic de l'exploitation : forces et améliorations possibles sur les aspects technico-économiques de l'atelier bovin-viande.

Comment pallier la baisse des aides : identifier des solutions possibles en lien avec le diagnostic réalisé et les opportunités des filières, évaluer les difficultés et ressources. Etablir son plan d'actions.

Méthodes pédagogiques

En salle, présentations, travail individuel et en petits groupes. **Simulation personnalisée réalisée en amont par votre conseiller dans le cadre d'une prestation au tarif de 66 € TTC.**

Mettre en œuvre un projet de méthanisation

Objectifs

Évaluer la faisabilité d'un projet de méthanisation point de vue technique et économique.

Contenu

Étude du gisement d'un atelier de méthanisation : différentes entrées de matières premières nécessaires à l'alimentation de l'outil, conséquences...
Intérêt de compléter par d'autres matières ou déchets. Faire face à la saisonnalité des produits.

Moyens à mettre en œuvre permettant le transport, le stockage et le traitement des produits sélectionnés. Rapport entre dimensionnement de l'outil, capacité d'approvisionnement et productivité énergétique.

Étudier les différentes possibilités de ré-injection de l'énergie dans le réseau (biogaz, électricité ...)

Coût de cette unité, investissement collectif, études environnementales, audits d'ordre administratifs et réglementaires, aides potentiellement accessibles pour la réalisation de cette unité.

Méthodes pédagogiques

Explications théoriques en salle, visites de différents sites, rencontre avec les organismes spécialisés.

 Éleveurs bovin viande du Lot

2 jours

De novembre 2022 à février 2023

 Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenant :
Conseiller territorial - 05 65 22 22 11

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : 378 €. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**

 Agriculteurs du Lot

2 jours

Premier trimestre 2023

 Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsables de stage :
Pascal HERIN, Pascaline BOUET et Alizée TAILLADE,
conseillers territoriaux - 06 25 76 26 25

Intervenant :
Chargé de mission méthanisation entreprise spécialisée

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : 378 €. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**

Evaluer l'intérêt d'une installation photovoltaïque sur son exploitation

Objectifs

Evaluer la faisabilité d'un projet d'installation photovoltaïque, point de vue technique et économique.

Contenu

Connaître les différentes possibilités d'installation photovoltaïque sur son exploitation.

Quelles sont les entreprises présentes sur le marché localement ?

Evaluer les enjeux, les avantages, les inconvénients d'une installation photovoltaïque.

Réaliser son propre audit de faisabilité avec les données de l'exploitation et du privé.

Méthodes pédagogiques

En salle, explications et échanges. Utilisation d'un support de diagnostic à disposition des participants.

Document unique d'évaluation des risques : DUER

Objectifs

Gestion de la prévention des risques et de la pénibilité sur son exploitation.

Contenu

Connaître les obligations et responsabilités en matière de sécurité.

Intégrer la démarche de prévention des risques. Établir une méthode pour élaborer correctement le document unique :

- identifier et définir les éléments clés en matière de prévention des risques : unité de travail, risque, mesure de prévention, salariés concernés...
- hiérarchiser et prioriser les risques sur une exploitation en fonction des productions.

Preise en compte du niveau de risque en fonction de la probabilité/gravité et des mesures de prévention prises ou à prendre. Identifier les facteurs de « pénibilité » et les postes visés.

Méthodes pédagogiques

En salle, exposé et échanges. Travail individualisé, utilisation de l'outil informatique « SYSTERA » comme support.

 Agriculteurs du Lot

1 jour

Premier trimestre 2023

 Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsables de stage et intervenants :

Romane LEFEBVRE et **Grégoire MAS**, référents énergie renouvelable - 06 25 76 26 29

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**

 Employeurs de main d'oeuvre

1 jour

Plusieurs sessions dans l'année

 Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenant :

Julien ARNAL, FDSEA 05 65 23 22 60

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**

Prévoir abonnement au logiciel SYSTERA



Transmettre sereinement son exploitation

Objectifs

Que transmettre et comment transmettre ?
Se préparer psychologiquement à transmettre.



Contenu

Connaître les différents modes de transmission, articuler transmission de l'exploitation agricole et transmission du patrimoine.

Se préparer psychologiquement : de quoi j'ai besoin, ce que je veux, se préparer au changement de vie, communiquer efficacement avec des repreneurs potentiels.

Evaluer son exploitation, autres éléments à ne pas négliger lors de la transmission (la fiscalité, les parts sociales, les salariés...), préparer son plan d'action.



Méthodes pédagogiques

En salle avec participation active des stagiaires en vue de s'approprier leur plan d'action.



Agriculteurs souhaitant transmettre leur exploitation agricole

3 jours

Premier trimestre 2023



Labastide-Murat ou Gramat

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Nathalie ROSSI-LARRIERU, conseillère transmission
06 87 78 76 71

Intervenantes :

Julie PERISSE, conseillère juridique CA 46
Carole TESTA, coach, accompagnement des personnes au changement

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **567 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **200 €**

Stage préparatoire à l'installation

Objectifs

Préparer son projet pour mieux réussir son installation.



Contenu

Projet d'installation : identification des points de repère administratifs et territoriaux :
- Connaissance des règles liées aux aides JA
- Présentation de la nouvelle organisation territoriale et des ComCom lotoises / enjeux environnementaux.

Santé économique de son exploitation. Le foncier : décisions stratégiques et tactiques (connaissances fiscales, schéma des structures, rentabilité économique, occupation de l'espace, urbanisme)
Maîtrise du foncier et transmission du patrimoine.
Statut du fermage, anticiper et optimiser la transmission du patrimoine. Aspect économique, social, environnemental et personnel.

L'Agroécologie : contexte, enjeux fondamentaux, outils d'accompagnement et positionnement.
Gestion des risques, prévention et santé/sécurité au travail, vivabilité, organisation du travail et aspects relationnels.



Méthodes pédagogiques

4 journées sur 2 semaines. Le travail en salle permettra de traiter et d'échanger sur les sujets proposés.



Futurs agriculteurs du Lot

4 jours

Plusieurs sessions dans l'année



Chambre d'agriculture du Lot

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Sophie HEDUY, animatrice Point Accueil Installation
05 65 23 22 64

Intervenants :

Sophie HEDUY, animatrice Point Accueil Installation
Conseiller Prévention des risques professionnels, MSA - **Catherine GAJOT**, chargée d'installation DDT - **Christophe ROGER**, chargé de mission foncier CA46 - **Julie PERISSE**, juriste CA46
Animateur/trice ANEFA 46 - **Fabien BOUCHET-LANNAT** et **Léonie GONZALEZ**, conseillers environnement - **Jacques SIAVY**, conseiller d'entreprise AGC 46 - **Pierre-Henry MONS**, chef de Pôle Entreprise et Territoires

3 jours pris en charge par l'Etat
Journée juridique prise en charge dans le cadre de votre CPF

Construire un plan d'entreprise à partir de son projet d'installation



Objectifs

Chiffrer soi-même son projet et évaluer les points à améliorer dans son projet d'installation.



Contenu

Quels sont les droits et obligations d'un JA qui s'installe avec les aides. Évaluer le montant des aides en fonction de la stratégie d'exploitation retenue.

Évaluer les conséquences sur les engagements correspondants. Avoir une analyse critique de son projet sur le fond. Analyser, affiner, formaliser son projet.

Prendre point par point les principales composantes du projet : Foncier, bâtiment, cheptel, matériel et sanitaire.

Établir une stratégie d'entreprise et prévoir les améliorations correspondantes.

Réaliser soi-même son étude individualisée et évaluer les points à améliorer dans ses résultats économiques.



Méthodes pédagogiques

2 jours en salle, avec participation active des stagiaires qui s'approprièrent leur plan d'entreprise par l'outil informatique.

Réussir son association dans un GAEC



Objectifs

Créer les conditions de réussite d'un GAEC.



Contenu

Identifier les points de vigilance pour le bon fonctionnement d'une société.

Distinguer ce qui relève du règlement intérieur (RI) de ce qui relève du statut.

Respecter les règles de communication pour être entendu de son futur associé.

Entendre les motivations et objectifs de son futur associé.

Connaître les règles de fonctionnement d'une société et les spécificités du GAEC (aspect juridique, fiscal, comptes associés...).

Évaluer la faisabilité du GAEC.

Mise en commun des RI. Vérification que les objectifs énoncés à l'issue de la 1^{ère} journée se retrouvent en cohérence dans le RI.



Méthodes pédagogiques

En salle, échanges, exercices ludiques et travail en sous groupes. Les journées sont espacées afin de pouvoir travailler chez soi entre-temps.



Futurs agriculteurs du Lot

2 jours

Plusieurs sessions dans l'année



Chambre d'agriculture du Lot à Cahors

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Mireille LAMOTHE, conseillère territoire
06 25 76 26 24

Intervenants :

Conseillère installation
Conseiller banque et assurances

Prise en charge dans le cadre de votre CPF



Futurs associés

2 jours

Plusieurs sessions dans l'année



Labastide-Murat ou Cahors

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Julie PERISSE, juriste - 05 65 23 22 13

Intervenantes :

Françoise TERRASSIER, juriste à l'ADPSPA 82
Julie PERISSE, juriste CA46

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs, et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Porteurs de projet en cours d'installation

Prise en charge dans le cadre de votre CPF

CERTI CRÉA

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

« CRÉATION OU REPRISE D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE »

Construisez votre projet avec Certi CREA !

Faites valoir vos compétences auprès de vos partenaires.

Objectifs

Acquérir les compétences indispensables pour mener à bien son projet avec toutes les spécificités du secteur agricole (travail avec le vivant, accès aux moyens de production encadrés, régime fiscal, social et forme juridique propres aux sociétés agricoles...). Etre capable de construire un projet d'entreprise durable et rémunérateur en intégrant l'ensemble de ces aspects.

Méthode

En présentiel et à distance, synchrone et asynchrone

Public

Créateurs ou repreneurs d'entreprise agricole

Modalités d'évaluation

**15 modules au choix selon vos propres besoins.
Pour obtenir la certification, l'évaluation portera sur la totalité des modules.**

3 épreuves composent l'évaluation :

- un questionnaire en ligne de 32 questions,
- une étude de cas (votre projet)
- une présentation orale de son propre projet devant un jury, à l'issue du parcours de formation

Financement :

- Compte Personnel de Formation (CPF). www.moncompteformation.gouv.fr
- VIVEA pour les porteurs de projet qui ont bénéficié d'un PPP, qui n'ont pas de CPF ou de prise en charge par Pôle Emploi ou autre financeur.



MODULES DE LA CERTIFICATION

- C1 Premiers pas dans l'organisation juridique, sociale, fiscale agricole**
Comprendre les principes fiscaux, sociaux et juridiques d'une entreprise agricole dans le but de choisir les statuts de son exploitation et sécuriser son patrimoine privé et professionnel.
- C2 L'agriculture dans son contexte local**
Identifier les enjeux et la réglementation liés au territoire dans lequel s'insère l'exploitation et aux productions choisies
- C3 L'accès au foncier**
Identifier les principaux éléments juridiques et techniques pour sécuriser l'accès au foncier agricole
- C4 Gérer son temps, son activité professionnelle**
Identifier les risques liés à la charge de travail, les pics d'activité au cours d'un cycle de production, la pénibilité et les solutions à mettre en œuvre pour en atténuer les impacts
- C5 Gestion des risques**
Identifier les risques financiers, sanitaires, climatiques, humains et environnementaux liés à l'activité de sa future entreprise agricole et choisir des mesures de prévention pour en atténuer les impacts
- C6 Pilotage technico économique**
Identifier les indicateurs de gestion technico-économiques et financiers pour piloter un projet de création ou reprise d'entreprise agricole
- C7 Financement de son projet**
Mettre en rapport les besoins en investissements et les sources de financement pour reprendre ou créer une entreprise agricole
- C8 Commercialisation de ses produits**
Identifier et prendre en compte les atouts et les contraintes des différents modes de commercialisation pour valider la faisabilité de son projet
- C9 Viabilité du projet**
Evaluer la viabilité d'un projet à partir des documents comptables
- C10 Le projet agricole dans son environnement socio professionnel**
Distinguer les acteurs socio-économiques en lien avec le développement de son entreprise agricole pour bénéficier de leur appui potentiel.
- C11** Présenter son projet de création ou de reprise d'une entreprise agricole pour se faire connaître ou obtenir des financements

OPTIONS SELON LA NATURE DU PROJET

S'associer pour créer ou reprendre une entreprise

- C12** Structurer un projet commun et les modalités de fonctionnement avec ses associés
- C13** Communiquer efficacement avec ses associés pour permettre une collaboration en respectant les personnalités de chacun

Reprendre une entreprise ou vendre ses produits en circuits courts

- C14** Distinguer les aspects juridiques et réglementaires liés à la commercialisation en circuit-court pour les intégrer dans son projet de création ou de reprise d'entreprise
- C15** Analyser une étude de marché en circuit-court pour valider la faisabilité d'un projet de reprise ou création d'entreprise

STRATÉGIE COMMERCIALE, VENTE ET COMMUNICATION



Les bases de la stratégie commerciale

Objectifs

Savoir élaborer et fixer une stratégie commerciale.

Contenu

Définir sa stratégie : les cibles - Les moyens - Les objectifs - Les canaux de diffusion - Les ressources internes - L'organisation - Le calendrier

Apprendre à construire un argumentaire :

- Le pitch
- Les mots, la forme, les arguments

Affûter ses techniques de vente :

- La conquête, le plan de vente adapté à chacun
- Organiser les relances et suivis de prospection

Méthodes pédagogiques

Explications et simulations en jeux de rôle.

Possibilité de coupler avec «Elaborer une étude de marché», permettant une prise en charge totale par VIVEA pour les exploitants

Porteurs de projet : prise en charge dans le cadre de votre CPF.



Porteur de projet, agriculteur souhaitant faire de la vente directe

1 jour

Premier trimestre 2023



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Marie Noelle BOUSTIE, responsable service formation - 06 25 76 26 22

Intervenant :

Patrick CHAUB, formateur en techniques de commercialisation

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**

Elaborer une étude de marché



Objectifs

Savoir faire sa propre étude de marché.



Contenu

Définition : L'intérêt d'une étude de marché, le contenu de cette étude.

Analyse : Savoir évaluer son Marché, savoir utiliser des sources, outils, études et documentations.

Étude de la concurrence, des consommateurs, des fournisseurs...

Communication : savoir approcher les cibles. Créer un argumentaire pour savoir présenter son projet. Savoir communiquer avec aisance pour présenter son projet.

Évaluation et probabilités de succès : techniques de scoring, savoir évaluer la faisabilité et la viabilité de son projet.



Méthodes pédagogiques

Explications et simulations en jeux de rôle.

Possibilité de coupler avec «Les bases de la stratégie commerciale», permettant une prise en charge totale par VIVEA pour les exploitants

Porteurs de projet : prise en charge dans le cadre de votre CPF.

Vendre et s'organiser grâce à internet avec le logiciel Kuupanda



Objectifs

Définir sa stratégie marketing spécifique à la vente en ligne et à ses cibles. Connaître et s'approprier le logiciel de vente en ligne Kuupanda.



Contenu

Construire sa stratégie e-commerce :

- présentation des notions de marketing mix
- définition de la cible
- règles des 4P (prix, place, produit et promotion)

Présentation du logiciel Kuupanda. Paramétrages en fonction de la stratégie marketing identifiée le matin.

- création de produits, des points de retrait, de livraisons, des modes de paiements, des canaux de ventes, de clients

Présentation des fonctionnalités de gestion, bon de livraison, facturation, relances clients



Méthodes pédagogiques

Présentation collective et travail individuel sur ordinateur avec assistance des formateurs. Exposé en salle. Diaporama. Echanges entre participants. Ecriture de sa feuille de route personnelle et présentation au groupe.



Porteur de projet, agriculteur souhaitant faire de la vente directe

1 jour

Premier trimestre 2023



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Marie Noelle BOUSTIE, responsable service formation - 06 25 76 26 22

Intervenant :

Patrick CHAUB, formateur en techniques de commercialisation

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**



Agriculteurs en circuits courts, producteurs indépendants et groupes de producteurs

1 jour

21 novembre 2022



Selon inscriptions

Pré-requis : création de compte individuel Kuupanda

Responsable de stage :

SOULIE Jérémy, conseiller circuit court 46
06 25 76 26 14

Intervenant :

Gilles PLANAS, conseiller circuits de proximité
Chambre d'agriculture 66

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**

Créer son propre site internet

Objectifs

Développez vos ventes grâce à Internet.
A l'issue des 3 jours de formation, la majeure partie de votre site sera créée.

Contenu

Valorisez vos produits et l'image de votre entreprise : quelles informations en fonction du public visé, du message à transmettre, et de l'image à faire valoir. Architecture de l'information, efficacité de la rédaction, illustrations et graphisme, optimisation de la visibilité et du référencement du site.

La réalisation informatique du site : création informatique du site : texte, images, arrière-plans, couleurs... Hébergement et mise en ligne.

Référencement du site sur différents moteurs de recherche. Mise en ligne de l'ensemble du site.

Précision : Le site créé est « un site vitrine », que tout le monde pourra consulter sur internet. Ce n'est pas un « site boutique » où l'on peut acheter vos produits.

Méthodes pédagogiques

Travail sur papier puis sur ordinateur. Explications, échanges et mise en application. A l'issue de la session, chacun des participants disposera de son site sur internet, et pourra ensuite y revenir de chez lui pour l'améliorer.

Itinéraire d'un succès mérité

Objectifs

Repositionner sa propre stratégie commerciale pour être naturellement et facilement plus efficace.

Contenu

Prendre du recul sur ses pratiques de commercialisation, les confronter aux pratiques des autres.

Et moi dans tout ça ? ! comment je me positionne ? Quels sont mes valeurs et mes objectifs, comment je fais en sorte de répondre à mes besoins.

Etablir une stratégie commerciale qui me correspond pour qu'elle soit efficace, durable et adaptée.

Quel chemin prendre pour y arriver concrètement ?

Entretien individuel : ½ journée par participant afin d'être accompagné(e) personnellement dans la mise en œuvre des actions d'amélioration de ses pratiques commerciales.

Méthodes pédagogiques

En salle, méthode participative, travail de co-construction.

Le + : entretien individuel en fin de formation "rien que pour vous" !

 Agriculteurs en vente directe, propriétaires de Gîtes ou chambres d'hôtes

3 jours

23 mars, 30 mars et 6 avril 2023

 Chambre d'agriculture de Cahors

Pré-requis : être à l'aise avec l'utilisation du clavier et souris d'un ordinateur ; avoir une connexion internet

Responsable de stage :

Françoise CURT, animatrice formation
05 65 23 22 13

Intervenant :

Laurent SARTORIO, formateur informatique
Ordiformation 81

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **100 €**

Salariés agricoles : **567 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **300 €**

> Possibilité d'utiliser votre CPF : contactez le service formation

 Agriculteurs souhaitant améliorer sa commercialisation

2,5 jours

28 février et 01 mars puis ½ journée à fixer directement entre le stagiaire et la formatrice

 Selon inscriptions

Pré-requis : être déjà en activité de vente directe, action commerciale

Responsable de stage :

Françoise Curt, animatrice formation
05 65 23 22 13

Intervenante :

Bérengère FAYT, coach et exploitante agricole

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **60 €**

Salariés agricoles : **560 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **560 €**

A vendre histoire inoubliable, plaisir garanti ! (Storytelling)

Objectifs

Construire sa propre histoire, savoir la raconter pour mieux vendre !

Contenu

Découverte de la technique de commercialisation, immersion dans la narration "storytelling".

Pourquoi choisir le storytelling ? Projet agricole et storytelling : un duo gagnant.

Savoir capter l'attention, susciter l'émotion.

Bien définir sa cible commerciale, identifier ses spécificités et celles de ses produits, de son exploitation, son positionnement dans l'environnement.

Les étapes à respecter.

Mise en pratique : création par chaque participant du storytelling de l'activité commerciale de son exploitation. Insertion de la narration dans la vie de l'exploitation, et vice versa.

Diffusion du message : supports et moyens de votre communication publicitaire storytelling.

Méthodes pédagogiques

En salle, méthode participative, travail de co-construction.



Agriculteurs souhaitant améliorer sa commercialisation

2 jours

27 et 28 mars 2023



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Françoise CURT, animatrice formation
05 65 23 22 13

Intervenante :

Bérengère FAYT, coach et exploitante agricole

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **60 €**

Salariés agricoles : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**



INFORMATISATION DES DONNÉES TECHNIQUES D'EXPLOITATION ET DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Initiation au logiciel MesParcelles

Objectifs

Logiciel en ligne pour enregistrer simplement et en toute sécurité ses pratiques (phytos, ferti...) tout en respectant la réglementation ! Valoriser ses données technico-économiques...

Contenu

Découvrir les différentes fonctionnalités de MesParcelles.
Travailler sur la couche cartographique et préparer un assolement.

Enregistrer et analyser des interventions.

Vérifier la conformité des interventions (phyto, MAE, IFT...), gérer les stocks, calculer le coût des intrants et les marges. Accès sur smartphone via l'appli.

Apports réglementaires (conditionnalités PAC, phytos, zone vulnérable, élevage...).

Méthodes pédagogiques

Travail sur cas-types et votre propre situation. Chaque participant travaille sur son PC (nous contacter si problème PC). Confirmation ou pas de l'abonnement à MesParcelles à l'issue de la formation.



Agriculteurs du département disposant d'un ordinateur

1 jour

Plusieurs sessions dans l'année



Gramat et Cahors

Pré-requis : être à l'aise avec l'utilisation du clavier et souris d'un ordinateur, avoir une connexion internet

Responsable de stage et intervenante :

Géraldine DUBRAYS, CA82

05 65 23 22 13

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**

SYNEL : Outil d'aide à la déclaration et gestion d'élevage

Objectifs

Notifier ses mouvements d'animaux, créer son carnet sanitaire sur Internet avec Synel, bovins, ovins, caprins, ou sur application.

Contenu

Les obligations réglementaires des détenteurs d'animaux : identification, notifications.

Les enjeux en rapport avec la conditionnalité des aides.

Enregistrement des mouvements d'animaux.

Constituer sa pharmacie sur SYNEL, traitements individuels et par lot.

Méthodes pédagogiques

Présentation et explication en salle. Travail individuel sur ordinateur ou smartphone à partir de son élevage.

Possibilité de groupe thématique (espèces, domaines...)



Agriculteurs du département disposant d'un ordinateur

1 jour

Premier trimestre 2023



Selon inscriptions

Pré-requis : avoir un ordinateur ou un smartphone

Responsable de stage et intervenant :

Jean Jacques EVARD, responsable service identification et sanitaire - 05 65 23 22 06

Prise en charge VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**





Notre conseiller, Alan MIGNARD, vous accompagne pour utiliser les outils numériques, en ateliers collectifs ou individuels. Il vous aide à choisir les modules dont vous avez besoin au cours d'un rdv individuel, chez vous ou sur une antenne de la chambre d'agriculture à proximité.

**Chaque module dure une demi-journée.
Choisissez ce dont vous avez besoin !**

Pré-requis : avoir bénéficié d'un entretien préalable avec le conseiller numérique

Contactez Alan au 07 88 49 38 98

Accompagnement gratuit*

1

Comprendre les fondamentaux d'un PC pour l'utiliser de façon autonome.

Le matériel informatique de base : adopter le langage informatique pour comprendre de quoi on parle et à quoi ça sert (PC, windows, bureau, explorateur, internet, wifi...), les périphériques...

Apprendre à utiliser le clavier, la souris.

Découvrir l'explorateur, repérer ses dossiers, fichiers.

Apprendre à ranger ses documents en créant des dossiers et fichiers.

2

Apprendre à utiliser la messagerie électronique

Créer son adresse mail. Créer un message et l'envoyer. A partir du Carnet d'adresse créer un contact ou un groupe.

Envoyer un message, y joindre un document. Réceptionner correctement un message, y répondre, si besoin faire suivre ce message et les pièces jointes à d'autres destinataires.

Etre capable de transférer des images ou des documents.





3 Savoir utiliser internet

Que faut-il pour se connecter ? (Ordinateur, tablette, connexion à internet, fournisseurs d'accès, haut débit ...).

Les navigateurs, les différents moteurs de recherche. Nécessité d'installer un anti-virus.

Prévention sur la protection des données.

Aller chercher des informations sur le net, se créer des favoris pour simplifier l'accès aux sites habituels.

Comment naviguer de lien en lien, d'une page à l'autre, avec plusieurs onglets ...

Que faire avec les cookies ?



4

Savoir utiliser les sites professionnels

Savoir créer un compte sur les sites incontournables (servicepublic.fr, France connect ...).

Rentrer avec ses codes sur les sites professionnels tels que MSA, Telepac

Savoir rechercher une information, télécharger un document ou une attestation, l'enregistrer ou l'imprimer.

Découvrir les sites en lien avec l'activité agricole : SYNEL, MesParcelles, produouanes.



6

Découvrir les réseaux sociaux

Découvrir les principaux réseaux sociaux.

A quoi ça sert ? Créer un compte sur un réseau social. Les fonctionnalités, les paramètres.

Prévention sur la protection des données personnelles.

Avoir une "sage" utilisation des réseaux sociaux.

5

Comprendre le fonctionnement et l'utilisation d'un smartphone

Prendre en main son téléphone : les différents accès aux fonctionnalités du téléphone.

Accéder aux SMS, mails, paramétrer correctement son téléphone.

Prévention sur la protection des données.

Bloquer un numéro de démarchage ou détecter un SMS frauduleux.

Télécharger une appli, l'utiliser.

Savoir scanner, utiliser le QR code.

Méthodes pédagogiques

Explications, illustrations, réalisation des manipulations par les participants pour ancrer l'apprentissage, démonstrations et mise en application par des exercices.

PRODUCTION ANIMALE



Changement climatique : quelles solutions techniques pour l'élevage ?



Objectifs

Comparer et objectiver à travers des indicateurs clés, les impacts du changement climatique. Analyser la faisabilité de plusieurs solutions et leurs conséquences sur l'activité et la viabilité du système de production.



Contenu

Données d'observation et de projection du climat sur le secteur.

Traitement et interprétation des données météo sur la zone naturelle formée.

Combinaison de solutions. Intégration de pistes d'adaptation à court terme pour augmenter la production malgré les épisodes de sécheresse.

Analyser la faisabilité, les atouts et les inconvénients de ces nouvelles solutions.

Validation des indicateurs techniques et économiques.

Vérification de l'atteinte de l'objectif de sécurisation de la production face au changement climatique



Méthodes pédagogiques

Exposé en salle, vidéoprojections. Etude des indicateurs clés et des pistes d'évolution issus des travaux de l'étude AP3C Massif Central. Echanges avec l'intervenant sur le terrain.



Éleveurs du Lot

2 jours

Premier trimestre 2023



Selon inscription

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenante :

Charlotte BAYLE, conseillère bovin - 06 25 76 26 12

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**

Santé des animaux et qualité de l'eau

Objectifs

Savoir évaluer la qualité de l'eau et son impact sur la santé des animaux.

Contenu

Déterminer les besoins en eau des animaux. Analyser sa qualité. Établir les besoins des animaux, en fonction du stade physiologique et de production.

Comportement des animaux lors de l'abreuvement : prise d'eau, séquence alimentaire, circulation dans les bâtiments. ...

Paramètres physico-chimiques et biologiques à prendre en compte pour définir la qualité de l'eau.

Évaluer l'impact de la qualité de l'eau ingérée sur la santé des animaux, le système digestif et la physiologie de la digestion, en relation avec les composants de la ration. Mesurer la qualité de l'eau et son impact sur les végétaux et l'environnement.

Faire des propositions d'amélioration qui serviront de témoin au cours de la prochaine session.

Méthodes pédagogiques

En salle, échanges avec les stagiaires.

Santé animale et autonomie alimentaire

Objectifs

Quelles pratiques mettre en œuvre pour avoir des fourrages de qualité dans un contexte de changement climatique afin de diminuer ses charges alimentaires ?

Contenu

Rappel des besoins alimentaires des animaux, les problèmes de carence que l'on peut observer et leurs conséquences sur la santé des animaux.

Quelles espèces semer pour être autonome en protéine et limiter l'achat d'aliment ?

Comment valoriser au mieux mes engrais de ferme et avoir les meilleurs fourrages possibles ?

Quels amendements mettre dans mes parcelles ? Mesurer la valeur alimentaire de la prairie.

Adapter l'amendement, la fertilisation et la conduite de prairie. Rétablir une bonne valeur alimentaire en limitant le recours à des intrants sur les parcelles ou des compléments et antibiotiques pour les animaux

Méthodes pédagogiques

En salle, exposé et échanges. Sur le terrain, utilisation d'outils de mesures. Utilisation de "fiches d'interprétation". Propositions de correction à la formatrice.

 Éleveurs du Lot

1 jour

29 novembre 2022

 Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :
LAFFONT Emilie, conseillère sanitaire
06 25 76 26 42

Intervenant :
Gilles MARTIN PEULET, conseiller spécialisé
Natur'éthique

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**

 Éleveurs de ruminants du département du Lot

1 jour

29 septembre 2022

 Lamothe-Fénelon

Pré-requis : néant

Responsable de stage :
Emilie LAFFONT, conseillère sanitaire
06 25 76 26 42

Intervenante :
Chantal PHILIPPE, consultante et formatrice en conduite fourragère/ réseau 5mVet

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**

Approche globale du bien-être et de la santé animale vue par l'osthéoopathe vétérinaire - Petits ruminants perfectionnement



Objectifs

Maîtriser le protocole de soin manuel, développer son ressenti, affiner la prise de décision quant aux traitements individuels et de troupeaux.



Contenu

Savoir décrire l'état de l'animal avant soin (locomotion, test palpatoire, +/- ressenti de l'état général).

Effectuer le protocole de soin enseigné en niveau 1. Développement du ressenti corporel en empathie avec l'animal.

Essai de différents outils d'aide à la décision : tests kinésiologiques, baguettes de géobiologie...

Ressentir et verbaliser ce que peut ressentir l'animal.

Prise en charge globale d'une exploitation. (géobiologie du bâtiment et de l'environnement)

Qualité et quantité de la ration alimentaire.

Prise de décision quant à la conduite de l'élevage.



Méthodes pédagogiques

En élevage, séquences pratiques par binôme, accompagnement du formateur dans l'exécution du protocole.

Utiliser l'aromathérapie et phytothérapie en élevage de ruminants - Perfectionnement



Objectifs

Rappel les principales plantes médicinales et huiles essentielles et leurs utilisations. Raisonner et réduire l'utilisation des médicaments vétérinaires « conventionnels » afin de limiter l'antibiorésistance.



Contenu

1^{er} jour : la Phytothérapie

Enjeux et importance de l'usage des plantes médicinales
Réglementation des produits à base de plantes.

Les différentes catégories de produits à base de plantes
Propriétés et mode d'action des plantes.

Précautions d'emploi des plantes.

Les principales plantes médicinales et leur usage en élevage. Le drainage par les plantes.

2^{ème} jour : l'Aromathérapie

L'huile essentielle, c'est quoi ?

Propriétés et mode d'action des huiles essentielles.

Précautions d'emploi des huiles essentielles.

Les principales huiles essentielles d'intérêt en élevage et leurs utilisations.



Méthodes pédagogiques

En salle, diaporama. Échanges avec les élèves.



Éleveurs du Lot

2 jours

25 et 26 janvier 2023



Secteur de Gramat

Pré-requis : avoir suivi la formation initiation niveau 1, et avoir révisé la théorie et pratique dans la semaine qui précède le niveau 2

Responsable de stage :

Emilie LAFFONT, conseillère sanitaire
06 25 76 26 42

Intervenante :

Véronique ZENONI, vétérinaire ostéopathe

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**



Éleveurs du Lot

2 jours

1 groupe ovin : 2 et 16 mars

1 groupe bovin : 3 et 17 mars 2023



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsables de stage :

Charlotte BAYLE, conseillère sanitaire
06 25 76 26 12 et **Emilie LAFFONT**, conseillère
sanitaire - 06 25 76 26 42

Intervenant :

Nicolas CROS, vétérinaire

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par Ocapiat

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**

Mieux comprendre le comportement des bovins éthologie appliquée



Objectifs

Apprendre à mieux observer ses animaux, comprendre leurs perceptions, et adapter notre comportement.



Contenu

Les besoins fondamentaux du bovin, le domaine vital naturel/artificiel. Le monde sensoriel du bovin avec les 5 sens, comparaison avec nos perceptions.

Identification des postures pour une meilleure compréhension de l'animal et plus de sécurité.

Travailler la docilité des animaux, chercher à baisser leur émotivité. Répondre à leurs besoins fondamentaux.

Comportements des animaux en fonction de leurs statuts dans le troupeau.

Comportements de l'homme face aux différents statuts. La place de l'homme dans le troupeau.

Maintenir une relation positive y compris à travers des situations stressantes et anxiogènes. Entretenir une bonne relation par la qualité du toucher.



Méthodes pédagogiques

Exposé en salle le matin, mise en pratique dans un élevage l'après midi.

Utiliser la géobiologie pour améliorer le bien-être animal Initiation et perfectionnement



Objectifs

Eviter les courants parasites en élevage et savoir quand faire appel à un géobiologue.



Contenu

Le comportement de mon troupeau :

Les ondes électriques créées par l'homme.

Comment repérer les points critiques ?

Matériel de détection et son utilisation.

Mesurer les courants parasites.

Ondes électromagnétiques créées par le sol : failles et courants d'eau.

Zones à risques pour le troupeau.

La géobiologie dans mon bâtiment.

Solutions pour réduire ou éliminer les nuisances.



Méthodes pédagogiques

Échanges et expériences. Utilisation d'appareils de mesures. Cas concrets et mise en pratique.



Éleveurs de bovin du Lot

3 jours

Premier trimestre 2023



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Charlotte BAYLE, conseillère bovins
06 25 76 26 12

Intervenante :

Pauline Garcia, comportementaliste, éducateur animalier, éleveuse de vaches allaitantes

Prise en charge VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **567 €**. Possibilité de prise en charge partielle par Ocapiat

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **150 €**



Éleveurs du Lot

1 jour

Premier trimestre 2023



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Emilie LAFFONT, conseillère sanitaire
06 25 76 26 42

Intervenant :

Christophe BONAL, vétérinaire

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par Ocapiat

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**

Maîtriser le système microbien pour améliorer la santé des animaux

Objectifs

Connaitre les écosystèmes microbiens. Faire le lien entre écosystème et santé du troupeau. Réaliser ses propres cultures bactériennes.

Contenu

Le monde microbien : exemples et points sensibles. Notion de biofilm. Particularités de différents écosystèmes. Conséquences d'un déséquilibre.

Le ruminant : les rôles multiples du microbiote et les conséquences pour la santé des animaux.

Intérêt de l'ensemencement des nouveaux-nés. Conduite alimentaire, greffe d'une flore amylolytique. Évolution d'un système agro-fourragier.

Réaliser et interpréter une lacto-fermentation naturelle et une lactofermentation dirigée. Levain sauvage positif et repiquages. Choix des bactéries.

Conditions d'un écosystème équilibré : l'agronomie, la maîtrise alimentaire, les litières. Utilisation des bactéries, et maîtrise des biofilms de l'adduction d'eau et de la machine à traire.

Méthodes pédagogiques

En salle, explications et échanges avec les stagiaires à partir de leur situation. Support écrit avec choix et techniques de culture des bactéries lactique.

S'initier au parage pour réduire les boiteries

Objectifs

Pratiquer un parage préventif du pied du bovin en toute sécurité.

Contenu

Anatomie et physiologie du pied.

Observation sur un troupeau d'usures normales et anormales d'onglons : les signes qui doivent alerter.

Les équipements et matériels.

Sécurité au travail : les moyens de contention de l'animal et la posture à adopter.

Technique de parage préventif.

Technique de parage curatif sur pieds avant et arrière.

Technique de parage d'urgence pour soulager une vache atteinte.

Méthodes pédagogiques

Sur une journée, partie théorique le matin en salle et pratique l'après midi sur une exploitation : échanges, démonstration et mise en pratique.

 Eleveurs du Lot

2 jours

Premier trimestre 2023

 Gramat

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Charlotte BAYLE, conseillère bovin - 06 25 76 26 12
Valérie DUFORG, conseillère caprin
07 70 12 38 13

Intervenant :

Hubert HIRON, vétérinaire GIE zone verte

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**

 Eleveurs et salariés d'élevage

1 jour

Janvier 2023

 Ségala

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Charlotte BAYLE, conseillère bovin - 06 25 76 26 12

Intervenant :

Pareur professionnel

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Prise en charge par OCAPIAT pour les salariés agricoles, sous réserve d'agrément.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**

Initiation à la création d'un petit rucher en AB

Objectifs

Connaître le fonctionnement des abeilles et de la colonie. Conduire un rucher tout au long de l'année, de la mise en place de l'essaim jusqu'à la récolte du miel.

Contenu

Le fonctionnement d'une colonie d'abeilles.

La physiologie des abeilles, les besoins en nourriture, les différents produits de la ruche.

L'activité apicole au démarrage, les visites aux moments clés de la vie d'une colonie.

La récolte de miel.

La conduite sanitaire.

La réglementation.

Méthodes pédagogiques

En salle puis dans un rucher. Explications et utilisation de supports visuels. Manipulation par les stagiaires.

Biosécurité dans les élevages de porcs et de sangliers

Objectifs

Connaître les bases scientifiques et épidémiologiques de la peste porcine africaine. Mettre en place un plan de biosécurité.

Contenu

Connaissances de base sur la PPA : le virus et sa résistance, les symptômes de la maladie et les critères d'alerte.

Voies de contamination et de propagation.

Concevoir et gérer un plan de biosécurité.

La méthodologie du plan de biosécurité : zone publique, professionnelle et d'élevage ; flux entrants et sortants.

Les principales règles de biosécurité à appliquer sur l'exploitation.

Les mesures d'hygiène actives telles que le plan de nettoyage, de désinfection et de dératisation.

Méthodes pédagogiques

En salle, échanges avec les participants.



Agriculteurs du Lot ou particulier souhaitant mettre en place quelques ruches

6 jours

23 et 24 février 2023 + 4 jours à déterminer (2 demies-journées dans un rucher)



Labastide-Murat, salle du Gamm Vert

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Marie-Noëlle BOUSTIE, responsable service formation - 05 65 23 22 13

Intervenant :

Lionel CLARY, apiculteur, technicien sanitaire apicole

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **945 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **300 €**



Éleveurs de suidés, à titre principal ou secondaire

1 jour

Premier trimestre 2023



Gramat

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenant :

Jean-Jacques EVARD, responsable service identification et sanitaire - 05 65 23 22 06

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**

Mettre en place et gérer un plan de biosécurité en élevage avicole

Objectifs

En application du décret du 8 février 2016, relatif à la prévention contre l'influenza aviaire.

Contenu

Connaître les bases scientifiques et les caractéristiques du virus influenza aviaire.

Les bonnes pratiques : circulation dans l'exploitation et unités de production, gestion des flux entrants et sortants, registre du personnel, traçabilité des interventions, protocole de nettoyage et de désinfection, lutte contre les nuisibles et protection contre l'avifaune sauvage, traçabilité des épandages, gestion des sous-produits animaux ...

Composition d'un plan de Biosécurité : documents à conserver, mise à jour. Le plan d'auto contrôle : nature et fréquence.

Enregistrement et traçabilité des interventions, livraisons, enlèvements des cadavres, nettoyage et désinfection, épandages ...

Batir un plan d'action concret : les aménagements et les moyens à prévoir pour les obligations réglementaires.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés et d'illustrations pratiques. Remises de fiches techniques, de modèles de documents d'enregistrement.

Certificat de compétence «Responsable protection animale» CCPA-RPA

Objectifs

Obtenir le certificat de compétence Responsable Protection Animale

Contenu

Définition du bien être animal ; reconnaissance d'un animal en état de mal être : souffrance et stress des animaux.

Opposition comportement normal / situation de stress des animaux.

Tri, hébergement, abord et conduite des animaux.

Manipulation et contention, immobilisation, étourdissement, saignée.

Les contrôles effectués sur l'animal conscient. Réglementation et manipulations interdites.

Mise à mort : fonctionnement, utilisation, contrôle et entretenu matériel. Gestion des incidents : conduite à tenir.

Méthodes pédagogiques

Exposés en salle, échange, illustrations pratiques, test d'évaluation sur informatique. Evaluation individuelle (et test de rattrapage éventuel).

 Eleveurs du Lot

2 jours

10 novembre 2022 + 1^o journée en janvier 2023

 Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Macarena SIREJOL, conseillère transformation
06 25 76 26 13

Intervenant :

Emmanuel CARBONNIÈRE, conseiller expert
volaille-palmipède.

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **60 €**

Salariés agricoles : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**

 Agriculteurs en contact avec les volailles vivantes, salariés opérateurs d'abattoir

2 jours

5 et 6 janvier 2023

 Chambre d'agriculture de Cahors

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Macarena SIREJOL, conseillère transformation
06 25 76 26 13

Intervenant :

Edouard HUCHIN, vétérinaire

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **60 €**

Salariés agricoles : prise en charge par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**

Contrôle ante et post mortem des volailles en abattoir



Objectifs

Contrôler des lots d'animaux rentrés en abattoir de volaille-palmipède.



Contenu

La sécurité sanitaire des aliments : l'actualité, le contexte réglementaire.

Contrôle ante mortem : identifier les risques pour mieux les maîtriser.

Transmission et vérification de l'information sur la chaîne alimentaire de l'éleveur à l'abattoir et DDETSPP (Ex DDCSPP) .

Contrôle post mortem. Les différentes anomalies justifiant ou pas un retrait des animaux. Conduite à tenir concernant les animaux retirés.

Examen de carcasses congelées présentant des anomalies.

Faire le lien avec les techniques d'élevage et les pathologies. Mettre en application les contrôles et évaluer ses pratiques.



Méthodes pédagogiques

En salle, exposé et échanges. Support photos diffusé par ifoma, base de données interne du laboratoire suite aux autopsies.

Référent en bien-être animal en élevage avicole / porcin



Objectifs

Expliquer le bien-être animal et ses dimensions aux éleveurs.



Contenu

Contexte et enjeux du bien-être animal physiologique et environnemental, comportemental et sanitaire. Définition du bien-être animal et de ses dimensions Guide de bonnes pratiques et contexte réglementaire.

Évaluer le bien-être animal. Familles d'indicateurs : objectifs de l'évaluation du BEA et principaux outils.

BEA et maîtrise technique : conditions d'élevage. Prévention des maladies : critères d'alerte sanitaire et conduite à tenir.

Gestion des aléas climatiques et éléments de prévention sanitaire (prophylaxie, soins préventifs, douleur...). Conseiller sur la prévention et la gestion stress et de douleur. Manipulations, ramassage et transport.

Traçabilité : connaître les documents et les informations à conserver dans le registre d'élevage.



Méthodes pédagogiques

Présentation PowerPoint et remise d'un support. Vidéos, photos. Grilles d'auto-évaluation du bien-être animal. Fiches support : textes réglementaires, documents techniques. Échanges avec le formateur.



Producteurs – abatteurs travaillant dans les abattoirs de volailles ou palmipèdes et salles d'abattage CE à la ferme

1,5 jours

27 et 28 octobre 2022



Chambre d'agriculture à Cahors

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Macarena SIREJOL, conseillère transformation
06 25 76 26 13

Intervenant :

Edouard HUCHIN, vétérinaire

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : prise en charge par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**



Éleveurs ou salariés permanents d'élevage, désignés Référent Bien-Être Animal auprès d'élevages de volailles ou porcins

1 jour

De novembre à mars 2023



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Macarena SIREJOL, conseillère transformation
06 25 76 26 13 ou **Jean-Jacques Evard**, responsable service identification et sanitaire

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**

Maîtrise sanitaire et commercialisation des œufs

Objectifs

Réglementation s'appliquant à la production, au stockage et à la commercialisation des œufs. Bonnes pratiques d'hygiène selon le guide validé du SNIPO.

Contenu

Dangers sanitaires et sensibilisation à l'hygiène.

Les textes français et européens sur la thématique sanitaire de l'œuf. Les mesures de maîtrise sanitaire.

Identification et analyse des dangers spécifiques à chaque étape (collecte, transport, contrôles, stockage, mirage, calibrage, emballage, identification, distribution), avec ou sans centre de conditionnement des œufs.

Rédaction du diagramme de production par chaque stagiaire.

Les moyens à utiliser (marquage, étiquetage). Les enregistrements à tenir.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques - Exercices pratiques. Documents ressources.

 Éleveurs poules pondeuses

1 jour

Deuxième trimestre 2023

 Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Macarena SIREJOL, conseillère transformation
06 25 76 26 13

Intervenante :

Frédérique REULET, responsable diversification -
Chambre d'agriculture de Haute Garonne

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**

Économiser la distribution des concentrés en élevage ovin



Objectifs

Connaître les leviers possibles pour diminuer la distribution de concentrés en élevage ovin.

Contenu

Comment distribuer moins de concentrés aux brebis et aux agneaux. Luttés plus courtes pour diminuer la durée des mises-bas et avoir des lots à un stade physiologique comparable, constats de gestation, réforme des brebis vides ou improductives, tri et pesées des agneaux.

Calcul du coût de la ration en élevage ovin.

Explication de la méthodologie élaborée par Mélissa Jadot (tableur).

Exercices de calcul de coûts de rations avec chiffres de l'exploitation.

Notions de rationnement (les stades physiologiques, les besoins de l'agneau en croissance, notions d'équilibre dans la ration, notion de facteur limitant dans la ration du ruminant qu'est l'ovine). Calculs de rationnement avec logiciel.

Méthodes pédagogiques

Diaporama en salle, résultats d'études en appui, témoignages d'éleveurs. Analyse de quelques cas, avec échanges et discussions.

 Éleveurs ovins

2 jours

6 décembre 2022 et 10 janvier 2023

 Gramat

Pré-requis : savoir utiliser la souris et l'ordinateur

Responsables de stage :

François LABRUNIE et **Rodolphe PUIG**, conseillers ovins

Intervenante :

Laurence Sagot (Idele et Ciiropo)

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **378€**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT. En 2022, prise en charge totale par OCAPIAT, sous réserve d'agrément

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**

APTIMIZ : application pour étudier et améliorer le temps de travail en ovin



Objectifs

Organiser le travail en élevage ovin avec l'appui de l'application APTIMIZ.



Contenu

Une application pour quoi faire ? L'enjeu du temps de travail en exploitation. Comment cette application va nous aider ?

Visite d'une exploitation ayant trouvé des solutions innovantes concernant l'organisation du travail en élevage ovin.

Recueil, analyse des données permises par l'utilisation de l'application APTIMIZ sur un cycle complet d'un an sur les exploitations.

Pistes qui se dégagent de ce comptage inédit. Qu'est-ce qui ressort de cette longue étude de terrain ? qu'est-ce que les éleveurs en retirent individuellement ? Diffusions possibles auprès d'un maximum d'éleveurs lotois ?



Méthodes pédagogiques

En salle, méthode participative, travail de co-construction, échanges entre éleveurs.



Éleveurs ovins

2 jours

8 décembre 2022 et décembre 2023



Gramat

Pré-requis : télécharger appli Aptimiz sur smartphone

Responsable de stage et intervenant :

François LABRUNIE, référent Plan de relance ovin
06 79 13 60 60

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT. En 2022, prise en charge totale par OCAPIAT, sous réserve d'agrément

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**

Dresser son chien de troupeau : initiation et perfectionnement



Objectifs

Utiliser son chien dans la manipulation et le déplacement des animaux.



Contenu

Quels sont les besoins alimentaires du chien, les soins nécessaires, vaccins, vermifugation... Le logement du chien, la socialisation de l'animal.

Le positionnement du maître. Les limites du chien, morphologie, âge, fatigue.

Les atouts et qualités que doit posséder un chien.

L'obéissance du chien, le «stop», le positionnement du chien dans le troupeau. Savoir faire avancer le troupeau.

Apprendre au chien à changer la direction du troupeau. Les situations à risque les plus fréquentes et celles que l'on peut éviter.

Points forts et points faibles de chacun, quels progrès à accomplir ?



Méthodes pédagogiques

Journées consécutives. 1/2 journée en salle, explications et échanges, puis sur le terrain : participation active du couple maître-chien avec des exercices, d'abord exécutés par le formateur, puis répétés par les stagiaires sur un petit troupeau dans une parcelle clôturée.



Éleveurs du département ayant un jeune chien à dresser

Initiation 2 jours

Groupe 1 : 8 et 9 novembre 2022

Groupe 2 : Mars 2023

Perfectionnement 1 jour

Groupe 1 : 10 novembre 2022

Groupe 2 : Mars 2023



Lunegarde

Pré-requis : pour le perfectionnement, avoir participé à l'initiation

Responsable de stage :

Marie-Noëlle BOUSTIE, responsable service formation 05 65 23 22 13

Intervenant :

Philippe HEINTZ, éducateur canin

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €/jour**

Salariés agricoles : **189 €/jour**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €/jour**

PRODUCTION VEGETALE, SOL ET CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE

Mieux nourrir son sol en adaptant sa fertilisation



Objectifs

Comprendre le fonctionnement physique, chimique et biologique du sol pour en améliorer la fertilité et réussir les cultures.



Contenu

Connaître le besoin des plantes vis à vis du sol, comprendre le fonctionnement physique, chimique et biologique du sol, qu'est ce que la fertilité du sol ?

Entretien et améliorer la fertilité du sol par les amendements organiques et basiques, les restitutions des cultures et des animaux, les engrais verts et la fertilisation minérale.

Rôle de la matière organique, comment faire un bilan humique ?

Lire et valoriser une analyse de sol et calculer les besoins des cultures en tenant compte des fournitures du sol, le bilan azoté, le soufre, les stratégies PK.

Mesurer la fertilité des prairies grâce aux analyses « indice de nutrition des prairies ».



Méthodes pédagogiques

Exposés en salle, diaporamas, utilisation d'analyses de sol comme support.



Tout public

1 jour

Premier trimestre 2023



Selon inscriptions

Pré-requis : avoir fait des analyses de terre

Responsable de stage :

Vincent AUDOIT, conseiller territorial
06 25 76 26 20

Intervenant :

Fabien BOUCHET-LANNAT, chargé de mission
Développement et Innovation

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**

Possibilité de bénéficier d'une analyse de sol à tarif réduit en amont de la formation pour une interprétation individualisée des résultats

Principes fondamentaux de l'agriculture de conservation

Objectifs

Maîtriser et sécuriser les pratiques en agriculture de conservation du sol.

Contenu

Les grands principes de l'agronomie, le sol, substrat de l'agriculture, la fertilité des sols, le sol vivant.

Savoir diagnostiquer son sol : objectifs et méthode.
Couverture permanente du sol : cultures, intercultures, assolement...

Le rôle des couverts dans la fertilité des sols, savoir choisir un couvert, savoir l'implanter, le détruire
Maîtrise du salissement en agriculture de conservation.

Construire un itinéraire technique adapté : diagnostic de la pratique initiale, puis élaboration d'itinéraires techniques alternatifs, évaluation de ces itinéraires techniques.

Méthodes pédagogiques

En salle pour explications puis sur une parcelle pour diagnostiquer la qualité d'un sol, évaluer ses besoins, mesurer l'intérêt du couvert. Supports visuels et visites de parcelles.

Concevoir un système de gestion de l'enherbement sans chimie et sans travail du sol

Objectifs

Elaborer un système de culture le plus autonome possible, capable de contrôler les adventices.

Contenu

Notion de fertilité différente de fertilisation.
Nourrir les sols pour construire l'autofertilité et la lutte contre les adventices. Fertiliser un sol vivant pour déclencher le système de culture : les bonnes formes d'azote.

Notion de désherbage : la prairie comme exemple, les légumineuses et les graminées
Pour désherber bio-logiquement, il faut enherber avec des plantes que l'on maîtrise.

L'abandon de la rotation est un préalable au succès du désherbage bio-logique.

La maîtrise des plantes compagnes est à réfléchir
Comprendre une « rotation simplifiée ».
Etablir des points de repères techniques de la culture.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, échanges. Pendant la formation : vérification régulière des acquis intermédiaires des stagiaires par reformulation. En fin de formation : mesure des acquis et de la satisfaction des stagiaires par questionnaire.

 Agriculteurs du Lot

1 jour

Décembre 2022

 Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :
Conseiller territorial - 05 65 23 22 11

Intervenants :
Fabien BOUCHET-LANNAT, chargé de mission
Développement et Innovation
Alizée TAILLADE, conseillère territoriale chargée de l'Agriculture de conservation

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**

 Tout public

1 jour

Premier trimestre 2023

 Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsables de stage :
Pascal HERIN et **Alizée TAILLADE**, **conseillers territoriaux** - **06 25 76 26 25**

Intervenant :
Konrad Schreiber, ingénieur spécialisé ACS - "La vache heureuse"

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**

Extraits végétaux fermentés pour une production sans pesticides, c'est possible !

Objectifs

Faire évoluer ses pratiques. Identifier la réglementation concernant les préparations naturelles peu préoccupantes. Utiliser les extraits naturels à base de végétaux. Produire un extrait fermenté de plantes.

Contenu

Pourquoi et comment faire évoluer ses propres pratiques : Une alternative, c'est quoi ? questionnement sur les motivations avant application d'un traitement , travail à partir des témoignages des présents.

Quelles plantes utiliser pour en faire quoi ?

Utilisation par les agriculteurs, champs d'application : stimulation de la croissance, renforcement des défenses immunitaires des végétaux, modes d'application.

Quelles plantes utiliser pour en faire quoi ?

Stades de récoltes et partie de la plante utilisée, techniques optimales d'extractions : matériel, savoir-faire de la plante au stockage du produit fini.

Méthodes pédagogiques

En salle, exposé et échanges. Utilisation de supports photos.

 Tout public

1 jour

Premier trimestre 2023

 Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Alizée TAILLADE, conseillère territoriale
06 25 76 26 32

Intervenant :

Jean-François LYPHOUT, horticulteur spécialiste des extraits végétaux, PNPP - Fortiech.

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**

Choisir, mettre en place et valoriser les couverts végétaux

Objectifs

Choisir les couverts adaptés, les implanter correctement, les valoriser au mieux selon les besoins de l'exploitation.

Contenu

Acquérir les bases de la fertilité des sols. Fertilité physique, chimique, biologique, matière organique, compaction.

Déterminer les points clés de la réussite du semis direct sous couvert végétal.

Rotation, couverts végétaux, non perturbation du sol : analyses de leur rôle et de leurs conséquences sur le système d'exploitation.

Choisir les espèces appropriées. Déterminer les modes de valorisation et de destruction en limitant les produits phytosanitaires. Identifier les intérêts des couverts
Enoncer les espèces utilisées dans les couverts

Classer les espèces en couverts d'été et couverts d'hiver. Choisir un mélange adapté. Identifier les facteurs clés.

Déterminer l'influence du couvert en fonction de sa gestion.

Méthodes pédagogiques

Travail en groupe, échanges avec le formateur, QCM, méthode pédagogique d'apprentissage pour adulte.

 Agriculteurs du Lot

2 jours

15 novembre 2022 et 7 février 2023

 Secteur de Lacapelle-Marival

Pré-requis : néant

Responsables de stage :

Floriane FAGES, conseillère production végétale
Fermes de Figeac - 06 47 81 60 67 et **Marie-Noëlle BOUSTIE**, service formation 06 25 76 26 22

Intervenante :

Sarah SINGLA, consultante spécialisée ACS

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**

Quels couverts et engrais verts mettre en place sur mon domaine viticole

Objectifs

Acquérir les connaissances de base sur les différentes plantes utilisables comme couverts et engrais verts.

Contenu

Définition et différences entre couverts et engrais verts. Présentation des bases de ces deux techniques et de leurs mises en application dans un vignoble en agriculture biologique.

Choisir et conduire des couverts et engrais en fonction d'objectifs raisonnés.

Proposition d'itinéraires possibles en fonction de situations concrètes et des contraintes régionales courantes.

Améliorer les pratiques déjà en place : semis, mulch et engrais verts...

Méthodes pédagogiques

En salle, exposé, utilisation de photos et vidéos, de données d'expérimentation et de retours d'expérience pratiques issues des vigneron. Travail en groupe sur des cas concrets.

La viticulture en AB : je me lance !

Objectifs

Connaître les bases réglementaires et techniques de l'agriculture biologique en viticulture. Identifier les changements à opérer pour la conversion.

Contenu

La réglementation, le cahier des charges, les démarches, les aides.

Le marché des vins en AB, la filière, quelle valorisation selon les différents types de commercialisation.

Mesurer les conséquences d'une conversion à l'agriculture biologique d'un point de vue technique, économique et travail.

Identifier les changements à mettre en place dans ses pratiques et les conditions de réussite sur son exploitation.

Gérer l'enherbement, les maladies, les ravageurs

Méthodes pédagogiques

Exposés, échanges de pratiques. Visite(s) d'exploitation(s) avec témoignages d'agriculteurs sur la façon de gérer la conversion.



viticulteurs bio, en conversion, ou conventionnels du Lot

2 jours

18 et 19 octobre 2022



Anglars Juillac

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Julien BENIER, conseiller viticole - 06 25 76 26 45

Intervenant :

Eric MAILLE, technicien viticole Agrobio Périgord

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **60 €**

Salariés agricoles : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**



Viticulteurs du Lot

2 jours

Premier trimestre 2023



Chambre d'agriculture d'Anglars Juillac

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Julien BENIER, conseiller viticole - 06 25 76 26 45

Intervenants :

Thierry MASSOL, conseiller AB CA81

Eric KAUFFER, Ecocert

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **60 €**

Salariés agricoles : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**

Produire des noix BIO

Objectifs

Connaitre les contraintes règlementaires et techniques de la production de noix en Agriculture Biologique.

Contenu

Connaitre le cahier des charges bio : réglementation européenne et française sur la fertilisation, la protection du verger, le desherbage, les enregistrements...

Gérer l'enherbement et la fertilisation en bio : avantages et inconvénients des différentes méthodes, produits utilisables et coûts.

Gérer les maladies et ravageurs : lutte alternative.

Méthodes pédagogiques

Apport théorique, échange avec les participants, visite de verger.

 Nuciculteurs

1 jour

Premier trimestre 2023

 Souillac

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Alizée TAILLADE, conseillère territoriale
06 25 76 26 32 / 05 65 37 81 38

Intervenante :

Marion POMPIER, conseillère spécialisée fruits à coque

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) :

Mettre en place un verger de noyers, noisetiers ou de châtaigniers

Objectifs

Mettre en oeuvre un projet de plantation dans les meilleures conditions de réussite.

Contenu

Les conditions pédo-climatiques favorables pour une plantation, les exigences, les débouchés possibles et les données du marché.

Choix de la variété, densité, technique de plantation, conduite des jeunes arbres, la taille...

Mettre en place un calendrier cultural adapté.

Technique de taille, comment et quand fertiliser, gérer l'enherbement, les amendements et l'irrigation et la défense du verger.

Évaluation du coût de la production en temps de travaux, en coût de plantation, entretien, récolte et séchage.

Méthodes pédagogiques

En salle, exposés et échanges. Visite de vergers.

 Agriculteurs du département du Lot et/ou d'une zone de production proche, qui souhaitent se lancer dans la production de noix, noisettes ou de châtaignes.

De 1 à 2 jours selon la production

Plantation de noisetiers : 20 décembre
Autre production : premier trimestre 2023

 Chambre d'agriculture de Souillac

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Alizée TAILLADE, conseillère territoriale
06 25 76 26 32

Intervenante :

Marion POMPIER, conseillère spécialisée fruits à coque

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €/jour**

Salariés agricoles : **189 €/jour**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €/jour**

Savoir tailler les noyers ou les châtaigniers

Objectifs

Savoir tailler correctement pour la formation du jeune arbre et restructurer la conduite d'un verger par la taille mécanique.

Contenu

Savoir tailler un jeune verger de la première à la troisième feuille. Les mécanismes physiologiques et biologiques de l'arbre entre 1 et 2 ans.

Étude de cas type de taille hivernale lors de la première année suivant la plantation. Identifier les différents modes de restructuration d'un vieux verger. Présentation des problèmes de production dus à la fermeture des vergers.

Connaître les différentes techniques de taille, les rythmes de rotation. Connaître les autres techniques de restructuration. Faire le lien entre la physiologie de l'arbre et l'objectif de la taille sur la régénération de la plante et la fructification.

Méthodes pédagogiques

En salle, explications et échanges.
Sur le terrain, explications et démonstrations.

Le peuplier, une essence d'avenir en milieu agricole et forestier

Objectifs

Acquérir les bases de la sylviculture du peuplier.

Contenu

L'itinéraire technique de la production.
Choix des clones à planter, pépinière forestière,
Travaux préparatoires du sol et d'entretien (taille de formation et élagage)

Le marché du peuplier, les différentes modalités de vente. Les différents produits du bois et leurs débouchés.

Méthodes pédagogiques

Exposé en salle puis visite de peupleraie où des travaux d'entretien sont à faire.



Producteurs de noix ou châtaignes

1 jour

Premier trimestre 2023



Station expérimentale de noix à Creysse

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Roseline TEILLARD, assistante - 05 65 37 81 38

Intervenante :

Marion POMPIER, conseillère spécialisée fruits à coque

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**



Agriculteurs du Lot

1 jour

Janvier 2023



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Jocelyn DIBOIS, conseiller bois forêt - 06 15 46 45 10

Intervenant :

Samuel GUIBERT, ingénieur forestier, Coopérative forestière Alliance Forêt Bois

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**

Savoir utiliser les biofertilisants en vergers de noyers

Objectifs

Définir et savoir structurer un plan de fertilisation avec des biofertilisants. Savoir élaborer un itinéraire technique cultural avec des biofertilisants.

Contenu

Les objectifs et les étapes de développement des itinéraires techniques culturaux. Savoir sélectionner et dimensionner les différents critères à analyser.

Les étapes de mise en place d'un plan de fertilisation basé sur des analyses de sols et foliaires.

Les pratiques agroécologiques.

Simuler la mise en place d'un itinéraire technique cultural, les points de vigilances à avoir pour les analyses de sols et foliaires.

Les besoins en moyens humains et matériel pour la mise en place d'un itinéraire technique cultural.

Schématisme des étapes et des fonctionnements de l'itinéraire technique cultural avec biofertilisants.

Méthodes pédagogiques

Échange théorique-interactif avec explication schématisée. Élaboration participative de protocoles types schématisation des étapes et des fonctionnements pour son déploiement. Évaluation sous forme de QCM.

Autonomie sur les intrants, micro organismes et biofertilisants

Objectifs

Réaliser sa propre unité de production de biofertilisants. Comprendre la structuration des sols et apporter des réponses pratiques pour améliorer la disponibilité des nutriments pour les plantes en milieu agricole.

Contenu

Relation entre micro-organismes et leur environnement. Focus sur les produits aux effets antibiotiques et fongicides sur la microbiologie.

Utilisation des micro-organismes dans les systèmes de production, les méthodes et les impacts à court et long terme. Identifier les besoins de réensemencement de la microflore, et savoir utiliser des techniques en ce sens.

Reconnaître les impacts sur les cultures des différents types de micro-organismes.

Comprendre l'importance des minéraux sur la santé des plantes. Découvrir les amendements organiques liquides et solides (farines de roches et autres).

A partir d'analyses de sols, utiliser les techniques simples de bio-nutrition à partir de fertilisants liquides laborés sur l'exploitation.

Méthodes pédagogiques

Formation en salle, support power point avec travail de groupe sur analyses de sol. Évaluation des acquis par questionnaire.

 Producteurs de noix ou châtaignes

1 jour

A définir

 Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :
Conseiller territorial

Intervenant :
Rémi THINARD, conseiller en agroécologie Symbiotik

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**

 Tout public

1 jour

A définir

 Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :
Conseiller territorial

Intervenant :
Rémi THINARD, conseiller en agroécologie Symbiotik

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**

Produire des Plantes à Parfum Arômatisques et Médicinales BIO

Objectifs

Mettre en place sur ses parcelles des PPAM, en production principale ou en complément d'autres productions.

Contenu

Itinéraires techniques en agriculture biologique des principales PPAM : lavande, thym, romarin...

La place de la production de PPAM au sein de son exploitation : rotation, matériel, travail...

Choix de sa gamme de produits : huiles essentielles, tisanes, hydrolats...

Présentation des principales méthodes de transformation et des circuits de commercialisation. Chiffrage de son atelier de production et de transformation.

Mise en place d'un programme d'investissement
Calibrage du temps de travail.

Méthodes pédagogiques

En salle, exposés, échanges, témoignages de producteurs et visite.

Concevoir et auto-construire un séchoir pour PPAM

Objectifs

Sécher correctement vos récoltes de PPAM dans un outil dimensionné selon vos besoins.

Contenu

Identifier le mécanisme de séchage d'une plante.

Déterminer les différents types de séchoir et leur rôle dans la qualité du produit fini.

Choisir le type de séchoir en fonction des besoins et des contraintes.

Concevoir un séchoir en fonction de ses objectifs.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et concrets. Echanges. Travail individuel sur son propre projet.



Producteurs ou futurs producteurs de plantes à parfum et médicinales

2 jours

Premier trimestre 20223



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Mireille LAMOTHE, référente PPAM - 05 65 34 19 10

Intervenant :

Pierre-Yves MATHONNET, conseiller spécialisé PPAM

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **60 €**

Salariés agricoles : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**



Producteurs ou porteurs de projet de plantes aromatisées en sec ou transformées.

2 jours

Décembre 2022



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Mireille LAMOTHE, conseillère chargée des PPAM
06 25 76 26 24

Intervenant :

Thibault JOLIET, spécialiste de la transformation
PPAM au CFPPA de Montmorot (39)

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **60 €**

Salariés agricoles : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**

Etiquetage des produits transformés en PPAM

Objectifs

Identifier les réglementations à respecter lors de la vente de plantes à parfum, aromatiques ou médicinales transformées.

Contenu

Vente directe des huiles essentielles :

- Les obligations réglementaires
- Les différents types d'usages
- Gestion de la communication

Les mentions obligatoires pour la commercialisation d'huiles essentielles et autres produits transformés.

La conception d'une étiquette.

Méthodes

En salle, explications et échanges.
Utilisation d'étiquettes types pour en analyser la conformité.

Transformation des plantes sauvages et aromatiques et fabrication de tisanes

Objectifs

Connaître les différentes techniques de séchage des plantes. Savoir estimer la qualité d'une plante sèche
Connaître le mode opératoire, le matériel nécessaire, les conditionnements possibles. Comprendre les grands principes de la réglementation de la vente des tisanes.

Contenu

Séchage des plantes et conservation.

Plantes sèches et qualité.

Confectionner ses tisanes.

Réglementation autour de la vente de tisanes.

Exercice : Réaliser son mélange de plantes pour tisanes.

Méthodes

Présentation power point et bibliographie utilisées distribuées aux stagiaires.



Producteurs transformateurs de PPAM

1 jour

Premier trimestre 20223



Labastide-Murat, salle du Gamm Vert

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Mireille LAMOTHE, référente PPAM - 05 65 34 19 10

Intervenante :

Charlotte BRENGER GUERIN, chargée d'affaires réglementaires transformation PPAM au CIHEF

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**



Producteurs transformateurs de PPAM

1 jour

Décembre 2022



Toulouse

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Anaïs HUILLET, 06 32 38 87 12 CA31

Intervenante :

Juliette WALEK, formatrice en herboristerie CFPPA de Nyons (26)

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **40 €**

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**

Conduire son exploitation vers la HVE

Objectifs

Mesurer la performance environnementale de son exploitation. Évaluer les actions à mettre en oeuvre pour une progression de cette performance.

Contenu

Identifier ce qu'est la certification environnementale.

L'intérêt de la démarche, les différentes étapes, les obligations à respecter, les critères d'évaluation de ces obligations.

Évaluer son exploitation au regard des exigences du NIVEAU 1 par l'auto-diagnostic.

Réaliser son auto-diagnostic, les écarts les plus fréquemment rencontrés, les plans d'actions pour se mettre en conformité.

Préparation à l'audit de certification NIVEAU 3 :

Savoir calculer et comparer l'ensemble des indicateurs de performance environnementale pour évaluer le niveau de ses pratiques sur la biodiversité, la gestion raisonnée de l'utilisation des produits phytosanitaires, de l'irrigation et de la fertilisation.

Méthodes pédagogiques

En salle, exposé puis échanges. Exercices, utilisation de PC mis à disposition.



Agriculteurs et viticulteurs du Lot

1,5 jours

Plusieurs sessions dans l'année



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsables de stages et intervenants :

Lola DOITTEAU - 06 25 76 26 10 et **Yvan CAÇOTE**,
06 74 91 48 82, chargés de mission environnement

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : Prise en charge par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**



Obtenir ou renouveler le certificat : «Utilisateur à titre professionnel de produits phyto»

Catégories : «Décideur en entreprise non soumise à agrément» et «Opérateur»

Objectifs

Obtenir ou renouveler son certificat nécessaire l'achat et à l'utilisation professionnelle des produits Phyto Pharmaceutiques.

Contenu

Les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, les mesures à prendre pour réduire les risques (danger, exposition) pour les êtres humains ou l'environnement.

Choix des pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion lors du transport, stockage, manipulation et épandage.

Choix des systèmes ou des stratégies de lutte permettant de réduire le recours aux produits phytopharmaceutiques.

Méthodes pédagogiques

Primo certificat : Exposés en salle, échanges, Illustrations pratiques, tests d'entraînement sur ordinateur à l'issue de chaque partie puis à la fin de la 2ème journée, test réel pour obtenir le certificat. Chaque participant disposera d'un ordinateur dans la salle.

Renouvellement : Echanges et discussions en salle.



Agriculteurs et salariés

Primo certificat : 2 jours
Renouvellement : 1 jour

Plusieurs sessions dans l'année



Secteur Gramat ou Cahors

Pré-requis : néant

Responsables de stage et intervenants :
Conseiller territorial ou conseiller viticole
05 65 23 22 13

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations

Salariés agricoles

Primo certificat : **224 €**

Renouvellement : **161 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement)

Primo certificat : **120 €**

Renouvellement : **100 €**

Possibilité d'utiliser le CPF pour le Primo-Certiphyto

1 LE TEST	2 LA FORMATION CERTIPHYTO	3 LES FORMATIONS THEMATIQUES
Vous répondez à un QCM en lien avec l'utilisation des produits phytosanitaires dans un centre de formation agréé.	La formation aborde les thématiques suivantes : réglementation, impacts sur l'environnement et la santé, techniques alternatives.	NE CONCERNE QUE LES EXPLOITANTS AGRICOLES Vous choisissez les formations qui vous intéressent parmi celles labellisées ECOPHYTO par VIVEA
1 heure environ	7 h (1 jour)	14 h de formation en cumulé sur les 3 ans qui précèdent la date limite de validité + 2h de contenu en ligne (internet)
Prestation payante	Fonds VIVEA ou OCAPIAT	Fonds VIVEA
Les PLUS Formule rapide qui nécessite un bon bagage réglementaire (révision conseillée avant de passer le test).	Les PLUS Voie classique qui vous permet d'assurer le renouvellement de votre CERTIPHYTO. Pas de test de connaissances. Permet d'actualiser vos connaissances et d'échanger avec les autres stagiaires	Les PLUS Formule adaptée à vos centres d'intérêts. Permet d'anticiper le renouvellement de votre CERTIPHYTO tout en choisissant des thématiques qui vous intéressent.

3 ans à 4 mois (suivi du module à distance) avant la date limite de validité

La période de renouvellement dépend de la date limite de validité de votre Certiphyto.

ATTENTION

Cette date est basée sur la date de délivrance du certiphyto par la DRAAF et n'est pas forcément en lien direct avec la date de votre formation.

Si vous avez obtenu votre Certiphyto avant le 1^{er} octobre 2016, votre Certiphyto est valable 10 ans

Si vous avez obtenu votre Certiphyto à partir du 1^{er} octobre 2016, votre Certiphyto est valable 5 ans

Optimiser l'épandage des digestats

Objectifs

Tenir compte de la valeur des digestats pour adapter sa fertilisation.

Contenu

Rappel réglementaire

Notion de sol vivant, de carbone et de matière organique.

Gestion des digestats pour une meilleure valorisation agricole (selon la valeur fertilisante et amendante des digestats).

Adapter l'épandage du digestat (matériel, dose, culture, période), à son exploitation.

Méthodes

En salle, explications et échanges. Utilisation de supports d'analyse des digestats.



Utilisateurs de digestat ou ayant un projet

1 jour

Premier trimestre 2023



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenante :

Christelle LACOMBE, cheffe du Pôle végétal
05 65 23 22 22

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**



TRANSFORMATION DE LA PRODUCTION

Maitriser l'hygiène en atelier de transformation à la ferme

Objectifs

Acquérir une méthode de travail permettant de respecter la réglementation sur l'hygiène.

Contenu

Déceler les risques sanitaires lors de fabrications :

- Paquet hygiène et arrêtés Européens
- Déclaration d'activité, dérogation , agrément
- Identification des micro-organismes et leurs dangers microbiologique
- Principaux mode de contamination
- Importance de la cahine du froid et des traitements.

Application des Bonnes Pratiques d'Hygiène :

- Règles d'hygiène dans les préparations froides et chaudes
- Plan de nettoyage et de la désinfection

Utiliser la méthode HACCP

- Présentation du paquet hygiène, des guides BPH et adaptation à des pratiques personnelles
- Identification des risques sanitaires
- Mise en place des autocontrôles
- Traçabilité
- Ecriture du plan HACCP

Présentation du Plan de Maitrise Sanitaire (PMS)

Analyser les risques, écrire le plan PMS et structurer son HACCP

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et exercices pratiques. Diaporama et supports papier. En salle et en atelier de transformation à la ferme.



Chefs d'exploitation et salariés

1 à 2 jours selon les besoins

25 novembre 2022

Plusieurs sessions 2023



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenante :

Macarena SIREJOL, conseillère transformation
06 25 76 26 13

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **60 €**

Salariés agricoles : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT. En 2022, prise en charge totale par OCAPIAT sous réserve d'agrément.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**

Hygiène pour les établissements de restauration commerciale

Objectifs

Connaitre la réglementation applicable à son activité, les règles d'hygiène générale et alimentaire. Appliquer les procédures et les auto contrôles.

Contenu

Connaitre la réglementation applicable à la restauration.

Les arrêtés nationaux, le guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène et son utilisation, la méthode HACCP.

Les différents micro-organismes existants.

Les BPH générales et alimentaires au personnel, matières premières, locaux, équipements. Les méthodes de travail, différentes liaisons, le plan de lutte contre les nuisibles, la gestion des déchets.

Procédures et autocontrôles mis en place dans le cadre de la réglementation : les différents types d'autocontrôles, les limites d'acceptabilité, les fréquences pour les différents autocontrôles : les enregistrements, le suivi des non conformités.

Appliquer les procédures. La Traçabilité : les obligations réglementaires, la traçabilité des autocontrôles.

Méthodes pédagogiques

Explications et échanges. Mise en pratique. Participation des stagiaires.

Hygiène pour les établissements de restauration collective

Objectifs

Identifier les risques en matière d'hygiène alimentaire en restauration collective. Intégrer les Bonnes Pratiques dans ses activités professionnelles. Situer son action dans le cadre du plan de maitrise sanitaire.

Contenu

Les aliments et les risques pour le convive (notions de risque, dangers microbiologiques, moyens de maitrise, dangers physiques, chimiques et biologiques).

Les BPH (Hygiène du personnel et des manipulations, chaîne du chaud et du froid, marche en avant dans le temps et l'espace, nettoyage et désinfection des locaux et du matériel).

Les fondamentaux des réglementations communautaire et nationale (la responsabilité des opérateurs, le paquet hygiène).

Le PMS : BPH, procédures élaborées selon les principes de l'HACCP, traçabilité et gestion des non conformités.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, échanges pratiques et étude de cas.



Producteurs réalisant de la restauration à la ferme et au cours de marchés gourmands

2 jours

Juin 2023



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenante :

Macarena SIREJOL, conseillère transformation
06 25 76 26 13

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **60 €**

Salariés agricoles : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**



Agents de restauration, cuisinier(e)s, magasinier(e)s, ... en collectivité.

2 jours

Juin 2023



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenante :

Macarena SIREJOL, conseillère transformation
06 25 76 26 13

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **60 €**

Salariés agricoles ou agroalimentaire : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**

Hygiène en transformation fromagère fermière

Objectifs

Connaître et respecter la réglementation sanitaire sur les germes pathogènes et les germes indésirables.

Contenu

Réglementation sur la production, la transformation et la commercialisation des produits laitiers.

Connaître les différents aspects de la qualité du lait en relation avec la transformation fromagère, les équilibres microbiens dans le lait.

Les risques de contamination par les 4 germes pathogènes.

Spécificité des fabrications au lait cru.

Réagir face à une contamination sur les fromages : protocole d'intervention.

Les produits de nettoyage et de désinfection : définitions, utilisation, précautions d'utilisation.

Nettoyage et désinfection : paramètres, erreurs à éviter. Mettre en place un plan de nettoyage désinfection adapté à l'atelier.

Méthodes pédagogiques

Explications et échanges en salle, exercices de mises en situation.

Utiliser le nouveau GBPH européen pour élaborer son PMS en production laitière fermière

Objectifs

Comprendre le cadre réglementaire, les dangers biologiques, les risques associés et les moyens de les maîtriser. Savoir élaborer mon PMS en utilisant le guide GBPH européen.

Contenu

L'intérêt du GBPH comme outil de maîtrise sanitaire.

Application de la réglementation en production laitière.

Genèse du GBPH européen et sa diffusion en France.

Différents types de microflores du lait au fromage, intérêt des flores. Modes de contamination et risques pour la santé. Analyse des dangers et mode de rédaction des fiches du guide. Obligations en termes d'autocontrôles.

Plan d'analyses d'autocontrôles adapté à son exploitation. Obligations et les outils en termes de traçabilité. Définition de ce qu'est une non-conformité et une crise.

Obligations et outils en termes de gestion des non conformités. Gestion de crises.

Méthodes pédagogiques

En salle, exposé et échanges, exercices d'application avec photos.

 Producteurs de fromage

1 jour

Janvier / février 2023

 Chambre d'agriculture de Gramat

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenante :
Charlotte FAURY, conseillère transformation fromagère - 06 80 78 19 44

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**

 Producteurs de fromages fermiers du Lot

2 jours

Février 2023

 Gramat

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenante :
Charlotte FAURY, conseillère transformation fromagère - 06 80 78 19 44

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **60 €**

Salariés agricoles ou agroalimentaires : prise en charge totale par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **120 €**

Les bases de la technologie fromagère



Objectifs

Apprendre les bases de la fabrication de fromage.



Contenu

Le lait, en tant que matière première, doit être de qualité pour réussir sa fabrication : connaissance physico chimique et microbiologique du lait.

Les étapes de la fabrication :

- acidification, maîtrise de l'ensemencement (fabrication de fromage lacté)
- coagulation (fabrication à pâte molle)
- égouttage (fabrication de fromage à pâte pressée non cuite)
- diversification (yaourths ...)
- affinage



Méthodes pédagogiques

Exposé et mise en pratique dans un atelier de transformation fromagère



Agriculteurs ou porteurs de projet souhaitant fabriquer du fromage

5 jours

Premier trimestre 2023



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenante :

Charlotte FAURY, conseillère transformation fromagère - 06 80 78 19 44

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **100 €**

Salariés agricoles ou agroalimentaires : prise en charge totale par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **300 €**



La technologie des pâtes pressées

Objectifs

Définir les objectifs des étapes de la fabrication des pâtes pressées. Valeurs cibles et objectifs à atteindre. Comprendre l'origine d'un défaut de fabrication

Contenu

Qualité du lait. La famille des pâtes pressées : caractéristiques de chaque technologie, diagrammes rapides des fabrications. Préparation du lait en pâtes pressées : fabrication des différentes pâtes pressées (souple, 1/2 ferme, ferme, broyée, cuite). Pressage et suivi des acidifications.

Suivi des fabrications de la veille, démoulage et salage des fromages. Coagulation et égouttage mécanique et biologique en théorie. Organisation du moulage des pâtes pressées en pâtes pressées : à sec, saumure, dans la masse.

Ressuyage des pâtes pressées : Temps/ T°C

Les bases de l'affinage des pâtes pressées

Soins en pâtes pressées, gestion des caves, défauts et altérations des pâtes pressées, schéma bilan de la fabrication des pâtes pressées.

Méthodes pédagogiques

Exposé théorique avec présentation d'un support
Suivi de la fabrication avec les stagiaires
Echanges et questions réponses avec les stagiaires

Transformer ses fruits, légumes et produits à base de noix pour la vente directe

Objectifs

Acquérir une méthode permettant de respecter la réglementation en vigueur concernant la mise en place d'un atelier de transformation et acquisition des compétences technologiques de transformation.

Contenu

Étude de la réglementation en vigueur : définition réglementaire des produits, étiquetage, locaux de transformation, autocontrôles à mettre en œuvre.

Prétraitements de légumes.

Process de conservation des produits transformés.

Process de fabrication adapté aux résultats espérés.

Notions de mélange de saveurs : comment préparer une recette ?

Fabrication de différentes recettes.

Respecter les règles de base d'hygiène.

L'aménagement du local. Choix des équipements et investissements nécessaires.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques-visite d'un atelier de transformation agréé-travaux pratiques : fabrication de soupes de légumes et/ou plats cuisinés.

 Producteurs de lait qui souhaitent transformer

2 jours

10 et 11 octobre 2022

 Dans une cuisine équipée

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Charlotte FAURY, conseillère transformation fromagère - 06 80 78 19 44

Intervenant :

Cédric ALBERT, formateur en technologie fromagère et laitière From'ac

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **60 €**

Salariés agricoles : prise en charge par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**

 Agriculteurs du Lot

2 jours

Premier trimestre 2023

 Gramat et Montet-et-Bouzal

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Macarena SIREJOL, conseillère transformation 06 25 76 26 13

Intervenant :

Technicien spécialisé - CFPPA de Florac

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **100 €**

Salariés agricoles : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **200 €**

Coût de revient en transformation noix et châtaignes

Objectifs

Calculer son prix de revient avec ses données comptables. Concevoir une stratégie commerciale.

Contenu

Analyser les données comptables dans le cadre d'une approche économique par les coûts.

Définir le schéma de fonctionnement de l'exploitation.

Utiliser une méthode de calcul des prix de revient qui sert de base à l'élaboration d'une stratégie commerciale. Etablir une organisation pour calculer ses propres prix de revient.

Lister les données nécessaires; s'approprier les tableaux de traitement et de répartition des charges.

Interpréter, analyser les prix de revient globaux.

Maîtriser la méthode de calcul qui permet de passer d'un prix de revient global à un prix de revient à l'article.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, méthodologiques et didactiques. Chaque participant pourra s'appuyer sur ses propres résultats. Utilisation d'exemples ; débats, échanges sur l'utilisation de ces repères. Mise à disposition d'outils.

 Transformateurs de produits à base de noix et châtaignes

2 jours

Deuxième trimestre 2023

 Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Roseline TEILLARD, assistante - 05 65 37 81 38

Intervenants :

Damien AMELINE, conseiller de gestion AGC

Marion POMPIER, conseillère spécialisée fruits à coque

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **100 €**

Salariés agricoles : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **200 €**



Maitriser le séchage et fumage de produits fermiers

Objectifs

Savoir préparer et trier les viandes. Maîtriser la fabrication. Appréhender les étapes de fabrication. Connaître les différents formulations et paramètres. Savoir détecter les défauts de qualité et y remédier.

Contenu

Les diagrammes de fabrication pour le séchage et fumage de produits fermiers. Rôle technologique de chaque étape et des ingrédients pour chaque type de produits. Paramétrés à maîtriser et différents recettes possibles.

La réglementation sur l'étiquetage de ces produits

Le tri et la préparation de jambon pour le salage, magret et filet de poisson pour le fumage

La fabrication de saucisson (qualité des matières premières, le cutterage ou le hachage de la mêlée, le poussage, la qualité des boyaux, l'égouttage, l'étuvage ou non, le séchage) et de petites salaisons.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques dans un salle avec support. Apports pratiques avec les matières premières et le matériel nécessaires à la mise en pratique.

Formation au sertissage

Objectifs

Sécuriser ses techniques ou maîtriser les points critiques en matière de sertissage.

Contenu

Les principes de bases du sertissage.

Notions théoriques : les différents types d'emballage, importance du remplissage, de la température du produit lors du remplissage.

Le sertissage des boites métalliques et les différents types de sertisseuses.

Les points critiques du sertissage.

Réaliser le sertissage de boites métalliques.

Réaliser le sertissage à partir d'une fabrication en cours.

Méthodes pédagogiques

En salle. Application pratique : réaliser le sertissage de boites métalliques. Effectuer le contrôle du taux de croisure (crochets de fond, crochets de corps, calcul du taux de croisure).



Producteurs transformateurs de produits fermiers

2 jours

Premier trimestre 20223



Selon inscriptions

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Macarena SIREJOL, conseillère transformation
06 25 76 26 13

Intervenant :

Technicien spécialisé - CFPPA de Aurillac

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **100 €**

Salariés agricoles : **378 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPAT

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **200 €**



Exploitants agricoles et salariés agricoles.

1 jour

Deuxième trimestre 2023



Sur un site utilisant une sertisseuse

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Guillaume HAUTECLAIR, technicien spécialisé
06 25 76 26 13

Intervenant :

Guillaume HAUTECLAIR, technicien spécialisé matériel de conservation et transformation alimentaire

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : prise en charge par OCAPAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**

Formation à la conduite de l'autoclave et initiation aux barèmes de stérilisation

Objectifs

Maîtriser l'utilisation de l'autoclave et des barèmes de stérilisation en toute sécurité.

Contenu

Conduite de l'autoclave.

Stérilisation et Pasteurisation.

Choix des conditionnements utilisés : verre et métal.

Admission de la contre pression, rôle des vannes , disque enregistreur et thermomètre .

Aspects règlementaire : maintenance de l'autoclave

Admission barème de stérilisation : applications pratiques .

Procédures de contrôle et de sécurité .

Méthodes pédagogiques

Sur un site de transformation à la ferme en situation réelle. Explications et illustration avec le matériel sur place.



Chef exploitation et salariés agricoles.

1 jour

Deuxième trimestre 2023



Sur un site utilisant l'autoclave

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Macarena SIREJOL, conseillère transformation
06 25 76 26 13

Intervenant :

Guillaume HAUTECLAIR, technicien spécialisé
matériel de conservation et transformation
alimentaire

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux
à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : prise en charge par OCAPIAT.

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de
financement) : **60 €**



MACHINISME



Réaliser le bûcheronnage en toute sécurité

Objectifs

Apprendre à utiliser sa tronçonneuse en toute sécurité.

Contenu

Connaître les différentes essences présentes dans nos forêts.

Savoir apprécier leur qualité pour une utilisation optimisée.

Organiser le chantier de bûcheronnage : repérer par où commencer, positionner correctement le matériel.

Préparer le matériel de bûcheronnage : affûter une tronçonneuse, entretenir le matériel.

Préparer et utiliser correctement les Equipements de Protection Individuelle (EPI).

Couper les arbres en sécurité : méthode d'abattage, et d'ébranchage.

Mettre en pratique dans un bois.

Ébrancher, tronçonner, laisser le chantier propre.

Méthodes pédagogiques

En salle, pour un exposé théorique et échanges. Puis mise en pratique en forêt du bûcheronnage.



Propriétaires forestiers, agriculteurs et salariés

3 jours

3, 10 et 17 février 2023



Limargue / Causse

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Jocelyn DIBOIS, conseiller forestier - 06 15 46 45 10

Intervenant :

Laurent CAUSSIE, formateur Sylva services

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **100 €**

Salariés agricoles : prise en charge totale par OCAPIAT,

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **200 €**



Utiliser une débroussailleuse en toute sécurité

Objectifs

Savoir utiliser la débroussailleuse manuelle efficacement et en sécurité. Savoir entretenir le matériel. Connaître les règles de sécurité.

Contenu

Agir en prévention pour éviter les accidents liés à l'utilisation de la débroussailleuse.

Savoir organiser un chantier de coupe.

Connaître l'outil débroussailleuse et ses paramètres de réglage.

Savoir entretenir l'outil débroussailleuse.

Connaître et savoir utiliser le matériel complémentaire à la débroussailleuse dans le cadre d'un chantier de nettoyage de la végétation.

Connaître et savoir utiliser les équipements de protection individuelle (EPI).

Acquérir les techniques de travail de débroussaillage.

Méthodes pédagogiques

En salle puis en atelier. Mise en pratique sur un chantier.



Agriculteurs et salariés du département

1 jour

Décembre 2022



Selon inscription

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Jocelyn DIBOIS, conseiller bois et forêt
06 15 46 45 10

Intervenant :

Laurent CAUSSIE, formateur Sylva services

Exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA) : **35 €**

Salariés agricoles : prise en charge totale par OCAPIAT,

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **60 €**

Initiation à la soudure



Objectifs

Apprendre à souder en toute sécurité.

Contenu

Les règles de base, différents types de soudure, et plus précisément la soudure à l'arc. Les règles de sécurité : conduite à tenir, les différents équipements de protection.

Préparer son poste de travail et réaliser les premières actions de soudure. Les postes de soudure et leur fonctionnement.

Les réglages sur poste MMA (électrodes enrobées) et MIG/MAG.

Les techniques et positions de soudure. Réalisation de points de soudure et de cordons. Préparer la pièce à souder. Utilisation de la disquette pour réaliser les chanfreins.

Nettoyage et dégraissage de la pièce à souder.

Réaliser les soudures montantes et descendantes.

Réalisation d'ensemble mécano-soudé.

Analyse et réparation/fabrication de pièces.

Méthodes pédagogiques

Démonstration de matériel et d'équipement et exercices pratiques en atelier.



Agriculteurs et salariés d'exploitation

3 jours

15, 16 et 17 mars 2023



CFPPA Lacapelle Marival

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenant :

Cédric MALEVILLE, formateur soudure

Inscription au service formation - 05 65 23 22 13

Prise en charge VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : prise en charge totale par OCAPIAT,

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**

Conduite du tracteur et maintenance de 1^{er} niveau



Objectifs

Acquérir les compétences et gestes professionnels pour utiliser un tracteur en toute sécurité dans le domaine agricole.



Contenu

Comprendre le fonctionnement d'un tracteur et les équipements de protection existants.

Maîtriser les procédures et les règles générales de conduite et celles spécifiques à l'engin.

Comprendre l'intérieur d'une cabine. Pression hydraulique, rouages mécaniques, commandes électriques...

Réaliser l'entretien et la maintenance courante d'un tracteur.

Enregistrement de chaque intervention sur le carnet d'entretien. Savoir manoeuvrer le tracteur seul et attelé.

Avoir une conduite économe, réaliser des opérations plus complexes.



Méthodes pédagogiques

En salle, explications et échanges dans un premier temps puis mise en pratique de la conduite dans des situations de terrain et de travail différentes.



Jeunes installés et salariés d'exploitation

5 jours

8, 9 et 10 mars 2023 + 6 et 7 avril 2023



Lycée La Vinadie à Figeac

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenant :
Guillaume GODRIE, formateur CFPPA

Inscription au service formation - 05 65 23 22 13

Prise en charge VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux à jour de leurs cotisations formation (MSA)

Salariés agricoles : prise en charge par Ocapiat

Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **500 €**



Modalités de règlement et conditions financières

Selon le statut du participant au stage et le type de formation, le coût à la journée peut varier. Les coûts de l'inscription concernent les Chefs d'Exploitation, Aides Familiaux, Conjointes Collaborateurs ou cotisants solidaires relevant du fonds de formation VIVEA à jour de ses cotisations, mais aussi les salariés d'exploitation agricole relevant d'OCAPIAT. Les coûts mentionnés sont établis sous réserve de l'agrément express des financeurs concernés.

Pour les porteurs de projet avant installation, les formations techniques ne sont prises en charge par VIVEA que sur prescription d'un PPP. Les formations de type entrepreneuriales sont prioritairement financées par le CPF du stagiaire.

Pour les autres situations, merci de prendre contact avec le Service Formation afin de vérifier les possibilités de prise en charge et le montant.

Lorsque la formation est payante, le stagiaire établit un chèque à l'ordre de Mr l'Agent Comptable de la Chambre d'agriculture, adressé au service formation de la Chambre d'agriculture et ce, dès l'inscription. Un contrat de formation professionnelle lui sera remis.

Le stagiaire dispose alors d'un délai de rétractation de 10 jours à condition d'en informer le Service Formation par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Sauf cas de force majeure, toute cessation anticipée ou abandon de la part du stagiaire ne donnera pas lieu au remboursement de la session.

Une caution peut être demandée à l'inscription, elle sera restituée au participant dès le premier jour de la formation. Elle sera encaissée si l'inscrit ne s'est pas présenté à la formation sans cas de force majeure, ou s'il n'est pas à jour de ses cotisations.

Le règlement intérieur concernant les formations dispensées par le service formation est affiché dans les salles de formation de la Chambre d'agriculture.

Pour les formations dispensées dans des locaux qui n'appartiennent pas à la Chambre d'agriculture, le règlement intérieur du propriétaire des locaux s'applique.

Modalités d'évaluation des formations

Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation formative. Certaines formations comprennent également une phase d'appui au transfert des acquis afin de faciliter l'apprentissage. Les modalités d'évaluation des acquis en cours ou à la fin des formations varient en fonction du sujet traité : questionnement oral, exercices, QCM, Quizz...etc.

Toutes les formations de perfectionnement donnent lieu à une attestation de formation.

Les formations visant à obtenir un certificat font l'objet d'une évaluation certificative pour laquelle la Chambre d'agriculture est habilitée. Le matériel nécessaire à l'évaluation est mis à disposition par notre établissement.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les formations proposées dans ce catalogue peuvent être réalisées dans nos locaux, accessibles aux handicapés moteur, ou dans des locaux loués pour l'occasion ou sur des exploitations dans lesquels nous ne pouvons garantir l'accessibilité.

Nous vous invitons à vous rapprocher du service formation, quelque soit la nature du handicap au 05 65 23 22 13.

Horaires de formation

Les horaires des journées de formation sont en principe et sauf indication contraire sur la convocation, de 09 H 30 à 13 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 30.

Des modifications sont possibles : le nom des intervenants, des formateurs, dates et le lieu sont donnés à titre indicatif. Les personnes apportant leur témoignage ne sont pas systématiquement mentionnées dans la mesure où elles ne sont pas toujours connues au moment de l'édition du catalogue. Un programme détaillé est envoyé à chaque participant avant son entrée en formation.

Vous êtes agriculteur ou agricultrice non salarié(e) de votre entreprise



VIVEA est votre fonds de formation (fonds d'assurance formation des entrepreneurs du vivant). Il finance les formations pour les actifs non salariés, chefs d'entreprise, collaborateurs d'exploitation ou d'entreprise agricole, aides familiaux, et cotisants de solidarité des secteurs suivants : exploitations et entreprises agricoles, entreprises de travaux forestiers, entreprises de travaux agricoles et du paysage. Pour bénéficier de la prise en charge de VIVEA, il faut être à jour de la contribution formation collectée par la MSA.

La Chambre d'agriculture fait appel à VIVEA pour vous faire bénéficier de la meilleure prise en charge possible (une inscription au plus tôt nous permettra de mieux gérer ces demandes). Celle-ci est variable selon les thèmes et la durée des formations, elle peut représenter jusqu'à la totalité des frais pédagogiques, permettant ainsi un accès gratuit à la formation.

Vous êtes salarié(e) de l'agriculture et des activités annexes



La Chambre d'Agriculture du LOT est habilitée par ocapiat pour prendre en charge le financement de certaines formations : merci de contacter le service formation. Vous pouvez également contacter OCAPIAT qui vous renseignera et vous guidera vers la meilleure option de financement : www.ocapiat.fr.

Vous êtes salarié(e) d'une entreprise cotisant à un autre fonds de financement de la formation

Nous établissons une convention de formation, l'entreprise fait appel à son OPCO.

D'autres aides



Le crédit d'impôt : Vous relevez du régime réel d'imposition pour les bénéficiaires agricoles, investir dans la formation donne droit à un crédit d'impôt. Il est équivalent au Smic horaire par heure de formation plafonné à 40 heures par an et par entreprise. Renseignez-vous auprès de votre comptable. Ex : une journée de formation suivie (7 heures) : 77,49 € de crédit d'impôt (base : SMIC au 01/08/2022).



Les aides au remplacement, pour partir en formation en toute sérénité : vous pouvez bénéficier d'aides financières pour diminuer le coût journalier d'un agent de remplacement. Le remplacement peut être différé de 3 mois à compter du jour de la formation.

Renseignements auprès du Service de Remplacement au 05 65 23 22 68

Contact : sra46@wanadoo.fr



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU LOT - SERVICE FORMATION

430 avenue Jean JAURES

CS60199

46004 CAHORS CEDEX 9

POUR VOUS INSCRIRE

Par mail à : formation@lot.chambagri.fr, ou par téléphone au 05 65 23 22 13

Marie-Noëlle BOUSTIE, responsable service formation

Alexa CANCE, assistante formation

Françoise CURT, animatrice formation

Mélanie FOURNIE, animatrice formation, conseillère en évolution professionnelle

Alan Mignard, conseiller numérique

Retrouvez notre catalogue en ligne et le calendrier des prochaines formations sur :
lot.chambre-agriculture.fr/gerer-son-exploitation/formation/formation

TENEZ-VOUS INFORMÉS



ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
www.facebook.com/chambreagriculturedulot

